



Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N°77

" Réfléchir à changer "

Juillet – Septembre 2021



Mali

La sécurité au Sahel à travers la lutte contre l'extrémisme
violent et la promotion du Partenariat public-privé

– Impacts de l'insécurité sur l'économie et le secteur privé –

Table des matières

| | |
|---|----|
| Sigles et abréviations | 1 |
| 0. Présentation des partenaires | 3 |
| 1. Introduction..... | 5 |
| 1.1. Contexte sous-régional et national | 5 |
| 1.2. Problématique sécurité et développement | 6 |
| 1.3. Description du projet | 8 |
| 1.4. Questions et objectifs de recherche | 8 |
| 2. Méthodologie de recherche | 10 |
| 2.1. Données et sources de données | 10 |
| 2.1.1. Données macroéconomiques | 11 |
| 2.1.2. Données sectorielles..... | 12 |
| 2.2. Outils d'analyse | 12 |
| 2.3. Difficultés rencontrées..... | 13 |
| 3. Extrémisme violent et insécurité au Mali..... | 14 |
| 3.1. Définitions et clarification conceptuelle..... | 14 |
| 3.2. Evolution de l'extrémisme violent et de l'insécurité | 19 |
| 3.3. Synthèse | 27 |
| 4. Impacts macroéconomiques de l'insécurité | 28 |
| 4.1. Trajectoire des agrégats économiques | 28 |
| 4.2. Impact budgétaire | 34 |
| 4.3. Environnement des affaires | 39 |
| 5. Impacts de l'insécurité sur le secteur privé..... | 47 |
| 5.1. Les secteurs les plus touchés | 47 |
| 5.2. Etude de cas..... | 56 |
| 5.2.1. Tourisme et hôtellerie..... | 56 |
| 5.2.2. Transport terrestre | 59 |
| 5.2.3. Secteur minier | 60 |
| 5.2.4. Secteur des BTP | 61 |
| 5.2.5. Secteur bancaire | 64 |
| 5.2.6. Secteur agricole | 65 |

| | | |
|--------|--|----|
| 6. | Gouvernance de la sécurité | 67 |
| 6.1. | Les politiques de défense et de sécurité..... | 68 |
| 6.2. | Les réponses du secteur privé..... | 73 |
| 6.3. | Diagnostic stratégique de la gouvernance sécuritaire..... | 75 |
| 6.3.1. | Diagnostic stratégique du partenariat public-privé sur la sécurité.. | 76 |
| 6.3.2. | Analyse du cadre de dialogue public-privé sur la sécurité | 77 |
| 7. | Recommandations sur le partenariat public-privé contre l'extrémisme violent..... | 78 |
| | Annexes | 81 |
| | Annexe 1. Liste des personnes rencontrées en focus groupes..... | 81 |
| | Bibliographies..... | 82 |

Sigles et abréviations

| | |
|------------|--|
| ACLED | Armed Conflict Location and Event Data |
| ANSIPRJ | Alliance nationale pour la sauvegarde de l'identité peulh et la restauration de la justice |
| APD | Aide publique au développement |
| AQMI | Al-Qaïda au Maghreb islamique |
| BAD | Banque africaine de développement |
| BCEAO | Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| BTP | Bâtiment et travaux publics |
| BVG | Bureau du vérificateur général |
| CA | Chiffre d'affaires |
| CCIM | Chambre de commerce et d'industrie du Mali |
| CEDEAO | Communauté économiques des États de l'Afrique de l'Ouest |
| CENI | Commission électorale nationale indépendante |
| CEN-SAD | Communauté des États sahélo-sahariens |
| Centre 4S | Centre des stratégies pour la sécurité du Sahel Sahara |
| CESC | Conseil économique, social et culturel |
| CIPE | Centre for International Private Enterprise |
| CIPMEN | Centre incubateur des PME au Niger |
| CNPM | Conseil national du patronat du Mali |
| CREDD | Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable |
| DDR | Désarmement, démobilisation et réintégration |
| DGE | Délégation générale aux élections |
| DGMP | Direction générale des marchés publics |
| EI | Engin explosif improvisé |
| ESRS | Enseignement supérieur et recherche scientifique |
| FAMA | Forces de défense et de sécurité du Mali |
| FCFA | Franc de la Communauté financière africaine |
| Free Afrik | Institut des formations, des recherches et des études économiques en Afrique |
| GANI | Groupe armé non identifié |
| GE | Grandes entreprises |
| GN | Garde nationale |
| GREAT | Groupe de recherche en économie appliquée et théorique |
| GTD | Global Terrorism database |
| HCC | Haut conseil des collectivités |
| IANI | Individu armé non identifié |

| | |
|---------|--|
| IDE | Investissement direct étranger |
| INSTAT | Institut national de la statistique |
| ME | Moyennes entreprises |
| MICEMA | Mission de la CEDEAO au Mali |
| MINUSMA | Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali |
| MISMA | Mission internationale de soutien au Mali |
| MNLA | Mouvement national de libération de l'Azawad |
| MPLA | Mouvement populaire pour la libération de l'Azawad |
| MSPC | Ministère de la sécurité et de la protection civile |
| MUJAO | Mouvement pour l'unicité du jihad en Afrique de l'Ouest |
| NBCR | National Biomedical Computation Resource |
| NED | National Endowment for Democracy |
| ONU | Organisation des Nations unies |
| PDI | Politique de développement industriel |
| PE | Petites entreprises |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PICAO | Politique industrielle commune de l'Afrique de l'Ouest |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| PMI | Petites et moyennes industries |
| PPP | Partenariat public-privé |
| TGE | Très grandes entreprises |
| TIC | Technologie de l'information et de la communication |
| TOFE | Tableau des opérations financières de l'Etat |
| TPE | Très petites entreprises |
| UA | Union africaine |
| UE | Union européenne |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest africaine |

0. Présentation des partenaires

Le projet de promotion de la collaboration publique-privée pour lutter contre l'extrémisme violent et l'insécurité au Sahel est le fruit d'un partenariat entre CIPE (Centre des entreprises privées internationales) des Etats-Unis et des centres de recherche ou think tanks des pays du G5 Sahel. Ces derniers ont été sélectionnés sur la base de leur capacité à produire de la recherche de haute qualité telle qu'attestée par des publications antérieures ainsi que sur leurs expériences de travail sur les réformes économiques et sur les questions de sécurité et de politique publique. Ils étaient encouragés s'ils n'étaient pas déjà à se mettre en réseau avec le secteur privé organisé de leurs pays respectifs. La coordination régionale de la composante "études" du projet est assurée par Free Afrik du Burkina Faso qui a une plus longue expérience de collaboration avec CIPE et une expertise avérée en matière d'étude d'impacts de l'insécurité sur les affaires et sur le secteur privé.

CIPE est l'un des quatre instituts du NED (National Endowment for Democracy) et une filiale de la Chambre de commerce des Etats-Unis. Il fait de l'essor du secteur privé un des piliers de la promotion de la démocratie dans le monde par le biais de réforme orientée sur le marché et sur l'entreprise privée, d'où la nécessité de créer un environnement favorable au rayonnement des entreprises, à travers une collaboration étroite avec les associations professionnelles, les chambres de commerce, les think tanks, les universités et organisations de défense des droits humains.

Free Afrik (Institut des formations, des recherches et des études économiques en Afrique) est un organisme indépendant à but non lucratif dédié à la recherche sur les économies ouest-africaines, basé à Ouagadougou, au Burkina Faso. Il entretient un réseau international de recherche autour de l'étude des économies africaines. Fondé sur le socle du développement endogène, l'Institut a pour crédo la leçon de l'historien panafricaniste Joseph Ki-Zerbo, "On ne développe pas, on se développe", convaincu qu'il est qu'il n'y a pas de fatalité africaine.

L'institut entend apporter sa contribution, par la science, à la renaissance africaine, en mettant l'économie au service de la liberté. Ses thématiques de prédilection comprennent (i) les stratégies de développement, (ii) les questions monétaires, bancaires et financières, (iii) l'économie du capital humain (éducation, santé et culture) et (iv) l'économie minière et le secteur privé.

Institution de recherche indépendante basée au Mali, GREAT (Groupe de recherche en économie appliquée et théorique) est une association de recherche à but non lucratif et signataire d'accord cadre avec l'État sous le numéro de récépissé n° 001079 en date du 01 juillet 2009. Auparavant, le groupe a bénéficié d'une expérience d'association de 10 ans avant sa transformation en ONG. Il se fixe pour objectifs stratégiques l'influence politique, l'information publique, le partage du savoir par la formation et la performance organisationnelle. Sa contribution au développement de l'économie du savoir au Mali passe par la réflexion et une diffusion de ce savoir en vue de son application à la résolution des problèmes de développement auxquels le pays est confronté. Il privilégie trois grands domaines de recherche à savoir les questions de développement du pays, le bien-être des populations et la distribution du savoir pour l'épanouissement intellectuel du citoyen. Sa vision est "produire du savoir" et son slogan "réfléchir à changer".

En Mauritanie opère le Centre des stratégies pour la sécurité du Sahel Sahara (4S) en tant qu'organisation à but non lucratif créée en novembre 2011.

Le think tank du Niger est le CIPMEN (Centre incubateur des PME au Niger), créé le 4 juillet 2013 grâce à un partenariat public-privé pour favoriser le développement des entreprises évoluant dans les domaines de TIC, des énergies renouvelables, de l'environnement et de l'agrobusiness. Il accompagne également les porteurs de projets, dans leurs phases de création, de développement et de croissance.

Le Centre de recherches en anthropologie et sciences humaines (CRASH) du Tchad ...

Dans le cadre du projet, CIPE et les 5 centres africains de recherche vont travailler, à l'échelle nationale et régionale, avec les chambres de commerce et d'industrie, les groupements d'employeurs, les organisations professionnelles de branches ainsi que leurs démembrements locaux dans les pays.

1. Introduction

Avant de décrire brièvement le projet de sécurité au Sahel par le partenariat public-privé, il importe de présenter tout aussi sommairement le contexte national et régional de la problématique de l'insécurité en lien avec le développement. Les objectifs et questions de recherche pourront ensuite être discutés.

1.1. Contexte sous-régional et national

La région du Sahel connaît depuis un certain temps une recrudescence de l'insécurité, surtout terroriste dans la plupart de ses Etats. Les actes d'extrémisme violents et de terrorisme sont de plus en plus fréquents, surtout au Mali, de plus en plus sévères, avec d'importantes pertes en vies humaines et destruction d'infrastructures sociales de base, et de plus en plus complexes par l'imbrication des acteurs locaux, régionaux et internationaux. Ils fragilisent encore un peu plus la région déjà fragilisée par l'insécurité alimentaire suite aux aléas climatiques, la question foncière et la faiblesse de la productivité de l'agriculture familiale dominante, et à l'instabilité politique comme au Mali et au Burkina Faso.

La gouvernance d'entreprise reste faible dans la région en particulier au Mali où "les dirigeants d'entreprise n'ont pas confiance dans la justice car les règles manquent de clarté et les jugements des tribunaux ne sont pas appliqués. En outre, les entreprises se plaignent souvent des inégalités d'accès à l'information sur l'environnement des affaires

et d'une fiscalité excessive qui les poussent à opérer dans le secteur informel" (CNPM, 2018). Combinée à la mauvaise gouvernance politique, cela conduit assez souvent à des résultats économiques peu satisfaisants. C'est le cas au Mali, depuis déjà des années tant l'économie reste peu diversifiée et peu compétitive même à l'échelle sous-régionale. Ce qui fait de lui un pays à la traîne avec des politiques et institutions au mieux apparemment satisfaisantes mais avec des résultats économiques largement insuffisants. L'amélioration d'un tel environnement participerait de la lutte contre l'insécurité. Elle se fera à travers la promotion d'un climat des affaires favorable à l'investissement et à la croissance, la garantie de la sécurité des biens, des personnes et des droits de propriété ainsi que par une amélioration significative de la gouvernance politique.

La situation d'ensemble dans les pays du G5 Sahel est à bien des égards similaire à celle du Mali. Cette sous-région est confrontée à la radicalisation, à la violence et à l'insécurité, tout comme d'autres pays du grand ensemble de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD)¹ comme la Côte d'Ivoire, le Kenya, la Libye, le Nigeria, la Somalie et le Soudan.

1.2. Problématique sécurité et développement

Dans nos économies peu diversifiées, l'extrémisme violent et l'insécurité ont un impact négatif sur le développement compromettant la croissance et le progrès social. La littérature en donne des évidences empiriques. Ainsi, les attaques terroristes (La vie économique, 2005) conduisent à (i) des immobilisations de capacités de production en aval suite à la destruction d'infrastructures en amont, (ii) la réduction des afflux de capitaux étrangers, notamment du volume des IDE, (iii)

¹ Les 28 Etats membres de la CEN-SAD sont: Bénin, Burkina, Centrafrique, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Liberia, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo, Tunisie

la baisse des fréquentations touristiques, (iv) des distorsions dans l'allocation des ressources rares consécutives au changement de modes de consommation, d'épargne et d'investissement des ménages, (v) des coûts indirects supplémentaires suite aux mesures préventives de sécurité que les entreprises mettent en place, (vi) l'aggravation du climat d'incertitude, etc.

Malheureusement, l'impact négatif de l'insécurité sur l'économie alimente à son tour l'insécurité car "le basculement dans la violence peut résulter d'une dégradation socioéconomique d'une partie de la population, de son manque de perspectives et de représentation politique, des problèmes identitaires pouvant s'ajouter aux frustrations matérielles et sociales. Dans ce cas, les programmes de développement économique et social pourraient avoir une certaine efficacité dans la lutte contre le terrorisme" (Châteauneuf-Malclès, 2015). Ce qui ne veut pas encore dire que les difficultés socioéconomiques comme la pauvreté et le chômage alimentent de cause à effet l'insécurité. Il s'avère toutefois que le radicalisme religieux peut se nourrir du mirage d'une opportunité d'emploi ou celui de protéger les siens et leurs biens. Dougnon rapporte que " les jeunes désœuvrés ont été enrôlés avec la promesse de retrouver soit leur dignité perdue, soit le gain facile, soit d'assouvir une vengeance" si ce n'est qu'ils sont "séduits par la violence et la rébellion pour l'argent ou des promesses d'intégration à la fonction publique aussitôt que les accords de paix seraient signés avec le gouvernement". Fait aggravant chez nous, les surveillances policières se renforcent sur tous les lieux publics à l'exception des mosquées dont le rôle s'élargit au contraire et cela à la différence des pays du Moyen-Orient confrontés à l'islamisme et au jihadisme.

Le lien entre sécurité et développement transparait dans les résultats de ce sondage du Centre pour le dialogue humanitaire (2016) selon lesquels, 88% des personnes interrogées font des difficultés économiques le principal facteur d'insécurité, contre 2% pour le radicalisme religieux. Il en ressortirait que l'insécurité économique est une des principales causes de l'insécurité tout cours, en d'autres

termes, quand l'économie ne va pas, rien ne va. Ce qui fait écrire à Bourguignon (2006) qu'"atteindre la sécurité au niveau national, régional et mondial requiert un développement économique plus rapide et mieux réparti". En retour, l'insécurité accentue les difficultés économiques en réduisant l'investissement et la consommation, en élargissant la pauvreté et les inégalités.

1.3. Description du projet

Dans sa composante "études d'impacts", le projet CIPE de promotion de la collaboration publique-privée de lutte contre l'extrémisme violent vise à combler de connaissance sur l'impact de l'insécurité sur l'économie et sur le secteur privé mais aussi à dépasser les limites d'éventuels travaux empiriques existants dans la littérature sur le sujet tant au niveau des pays que du G5 Sahel dans son ensemble. Les résultats des études pays et régionales serviront de base de dialogue autour d'un plan d'actions national comme régional pour le développement économique intégrant les questions sécuritaires.

Les deux autres composantes du projet comprennent la constitution de coalition du secteur privé et la promotion du dialogue entre acteurs (secteur privé, pouvoirs publics, organismes régionaux et internationaux). Le projet entend ainsi (i) faciliter l'établissement de coalitions d'hommes d'affaires et les assister à engager les pouvoirs publics aux niveaux national et régional à adresser les questions de sécurité dans une perspective économique, (ii) promouvoir le dialogue entre les partenaires dans la région et la communauté internationale en amenant les participants au projet dans une conversation avec des experts et décideurs à l'échelle nationale, régionale et internationale.

1.4. Questions et objectifs de recherche

Les questions de recherche du projet sont formulées sous forme de trois interrogations auxquelles les équipes nationales doivent répondre

au niveau pays et l'équipe régionale sous la direction de Free Afrik au niveau de toute la zone du G5 Sahel. Ce sont:

- quel est l'impact de l'extrémisme violent et de l'insécurité (y compris le terrorisme) sur les économies sahéliennes
- comment le secteur privé est-il affecté par les menaces sécuritaires
- quelles réponses et quel partenariat public-privé contre l'extrémisme violent et l'insécurité.

Les deux objectifs majeurs de recherche associés au projet sont (i) l'évaluation de l'incidence de la menace sécuritaire sur les activités économiques, singulièrement sur le secteur privé et (ii) la proposition d'un plan d'actions de partenariat public-privé (responsabilités et engagement du secteur privé, attentes de l'Etat) pour contrer l'extrémisme violent et atténuer ses impacts économiques. Plus spécifiquement, il s'agit de (i) promouvoir l'action collective parmi les représentants du secteur privé du G5 Sahel en vue d'améliorer la sécurité et combattre l'extrémisme violent dans la région, et (ii) promouvoir le dialogue sur la sécurité entre les coalitions du secteur privé du G5 Sahel et les acteurs publics indiqués aux niveaux national, régional et international. Cela comprend la promotion de mesures orientées business pour combattre la corruption et faciliter l'action collective du secteur privé pour une gouvernance inclusive ainsi que le partenariat public-privé.

L'atteinte de ces objectifs exige sa propre théorie du changement dont les piliers fondamentaux sont (i) la collaboration fructueuse public-privé sur les questions de sécurité exige un sens commun du but et de la capacité pour une action collective parmi les acteurs du secteur privé, (ii) ce but commun a besoin d'être complété par des connaissances nécessaires pour analyser les problèmes et formuler des solutions, d'où la présente étude d'impacts, (iii) les représentants du secteur privé ont besoin de convaincre les décideurs politiques nationaux et régionaux pour créer un cadre commun pour l'action publique-privée, et (iv) la dépendance actuelle de la région du financement et de l'appui militaire étrangers exige que ce consensus

aussi soit effectivement communiqué aux partenaires internationaux dont les actions ont un poids sur les réalités locales.

Quatre activités principales sont attachées à ces objectifs et résultats attendus, à savoir (i) l'établissement de coalitions du secteur privé dans chacun des Etats membres du G5 Sahel, (ii) la production d'études pays et leur synthèse régionale débouchant sur un plan d'actions nationale puis régional, (iii) une campagne de plaidoyer autour des documents aux niveaux national et régional, (iv) une série d'événements internationaux de dialogue politique pour les partenaires au projet.

2. Méthodologie de recherche

La méthodologie de recherche comprend les données et leurs sources que les outils proprement dits de traitement et d'analyse des données. Elle se décline en recherche et analyse documentaire, en recueil et traitement de données secondaires de sources nationales et internationales, en collecte et traitement de données qualitatives à l'aide d'entretiens qualitatifs auprès de focus groupes et d'informants individuels (organisations professionnelles et opérateurs économiques privés). Il ne s'agit d'une étude d'impacts pure mais bien plus d'une évaluation des effets économiques de l'extrémisme violent et de l'insécurité sur le secteur privé. Ce qui en atténue les difficultés inhérentes à une étude d'impacts classique dont l'inférence d'une situation de référence sans préoccupation sécuritaire non observable parce que trop tard.

2.1. Données et sources de données

Les données utilisées dans cette étude sont de type (i) secondaire, obtenues auprès des producteurs de statistiques tant sur l'économie que sur les questions sécuritaires, et (ii) primaire, recueillies auprès du secteur privé et de certains organismes publics en charge de

l'information sécuritaire. Elles sont de portée nationale ou relative à certains secteurs économiques précis.

2.1.1. Données macroéconomiques

Les principales sources de données macroéconomiques sont les comptes nationaux de l'INSTAT (Institut national de la statistique), le TOFE élaboré par la Direction nationale du trésor et de la comptabilité publique (DNTCP), la balance des paiements de la Direction nationale Mali de la BCEAO (Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), le BOOST de la Banque mondiale dont les données (malheureusement couvrant jusqu'en 2016) sont celles de la Direction générale du budget (DGB) qui dispose de données postérieures à 2016 mais dans une nomenclature incompatible avec celles d'avant. Des sources complémentaires sont constituées de rapports nationaux contenant de données précieuses pour l'analyse des impacts de l'insécurité sur le secteur privé e.g. les rapports du CREDD (Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable), les statistiques du Ministère de la sécurité et de la protection civile (MSPC) et celles de la Direction générale des marchés publics (DGMP).

Les principaux indicateurs contenus dans ces multiples sources de données sont relatifs au PIB, à la pauvreté et aux inégalités, à l'investissement et à l'indice des prix à la consommation, à la structure et à l'évolution des dépenses budgétaires permettant entre autres de comparer les dépenses des secteurs sociaux avec celles de la défense et de la sécurité, à la commande publique au secteur privé, au crédit à l'économie, au commerce régional et à l'endettement public, etc. Tant que possible, la période d'étude est celle des 10 dernières années, 2008-2017, encadrant l'année 2012 qui celle de la crise multidimensionnelle que le pays a connu, avec cumulativement l'éclatement de la rébellion touareg, l'invasion jihadiste, le coup d'Etat militaire et le renversement du pouvoir d'ATT à quelques mois de la fin de son deuxième et dernier mandat quinquennal.

2.1.2. Données sectorielles

Les données sectorielles proviennent pour partie des sources principales des données macroéconomiques et d'autres sources telles que le CNPM qui publie annuellement son baromètre de conjoncture des entreprises du Mali. Elles permettent de renseigner un large éventail d'indicateurs sectoriels dont la contribution des trois secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) à la création de richesse, leurs valeurs ajoutées respectives, les investissements, la structure de propriété des entreprises, les coûts des facteurs et un ensemble de perceptions des entreprises tant sur le climat des affaires que sur le dialogue public-privé.

2.2. Outils d'analyse

Une fois les données, secondaires comme primaires, collectées, elles sont ensuite traitées à l'aide de la statistique descriptive surtout à l'aide de ses caractéristiques centrales et de dispersion. On peut imaginer le recours à l'analyse MACTOR (Matrice du jeu des acteurs) de l'analyse prospective pour inférer la place et le rôle du secteur privé dans les pays émergents et/ou développés. Les résultats obtenus sont mis en contexte avec les rapports d'études empiriques pertinentes. Les enquêtes qualitatives occupent une place de choix le recueil de données primaires (par FGD – Discussions en focus groupes, KII – interviews d'informants clés) auprès des organisations patronales, des entreprises, des experts du secteur privé, des institutions ayant une bonne connaissance du secteur privé, des structures spécialisées dans les questions de sécurité. Les branches les plus en vue pourraient être le tourisme, les transports et télécommunications, l'hôtellerie et la restauration, la construction, l'école et la santé, la presse, l'agriculture et l'élevage, les services bancaires et financiers.

Les questions couvertes par les entretiens qualitatifs, fermées, ouvertes ou à choix multiples, couvriront, sans limitation, (i) les perceptions de la sécurité et de l'Etat de droit, (ii) les liens possibles entre religion et radicalisation, (iii) les stratégies et mesures de prévention de l'extrémisme violent et de l'insécurité, (iv) les rôles de couches particulières de la population (les jeunes et les femmes par exemple ou encore les jeunes ni à l'école, ni en emploi ni en formation, etc.), (v) l'efficacité des politiques publiques de lutte contre l'insécurité, (vi) le dialogue et le partenariat public-privé. Dans le cas spécifique des organisations patronales et consulaires, l'on s'intéressera également à leur structuration, leur représentativité territoriale et sectorielle, les domaines de compétence, etc.

2.3. Difficultés rencontrées

Les difficultés d'ordre méthodologique sont relatives à la définition consensuelle des concepts d'insécurité, d'extrémisme violent, de jihadisme, de radicalisme, de terrorisme et autres formes de manifestation ainsi que du secteur privé. A cela s'ajoute, surtout lors des entretiens qualitatifs s'il en est besoin les difficultés de traduction de ces concepts clés en langues nationales. Malgré qu'il ne s'agisse pas ici d'une étude d'impacts pure, il reste à isoler sur les indicateurs analysés l'effet de l'insécurité qu'il faut pourvoir isoler d'un ensemble de facteurs explicatifs de leur évolution. Cette difficulté réside dans la quasi-difficulté à inférer le niveau desdits indicateurs en l'absence d'insécurité. Ce d'autant plus que dans l'abondance littérature sur l'insécurité, l'accent est mis sur les pertes en vies humaines et moins sur les conséquences matérielles et financières des incidents sécuritaires.

3. Extrémisme violent et insécurité au Mali

La décennie en cours aura fait de l'insécurité au Mali une des préoccupations majeures des autorités, du secteur privé et des populations. Elle prend la forme de rébellion, de jihadisme, de terrorisme et d'extrémisme violent en tout genre, autant d'incidents qu'il faut d'abord clarifier au plan conceptuel et donc définir assez clairement pour préciser ce dont on parle ici. De la même manière que le secteur privé doit être défini à tout le moins caractérisé, aussi bien dans sa composition d'entreprises que dans sa représentativité à travers les organisations patronales (nationales, sectorielles et régionales) et les chambres consulaires.

3.1. Définitions et clarification conceptuelle

S'il est relativement difficile de définir l'insécurité, il en est moins de préciser ce qu'elle n'est pas dans cette étude. L'instabilité dont parle Bourguignon (2006) qu'elle soit nationale ou mondiale ne l'est pas, tout comme chez le même auteur l'insécurité économique ou sociale en tant que formes d'instabilité des niveaux de vie des ménages dans le cas de l'insécurité économique ou en tant que formes de manifestations des catastrophes naturelles ou d'autres problèmes de violence et de violence dans le cas de l'insécurité sociale.

D'abord, il faut dire que l'insécurité, sans autre précision, peut prendre plusieurs formes, allant de la famine à la dégradation des écosystèmes en passant par le chômage, la pauvreté, le vol, les épidémies, la circulation des armes légères, un environnement politique fait de corruption, d'injustice et de crise des autorités, coutumières comme étatiques. Ces différentes formes peuvent en plus agir les unes sur les autres, aggravant la situation d'insécurité. Au plan économique, l'insécurité touche le niveau de revenu, l'accès au marché du travail et la précarité de l'emploi, l'absence de dialogue social sur le lieu de travail, etc.

Tous ces aspects du sujet sont importants sans pour autant épuiser le concept d'insécurité surtout celui qui sévit actuellement dans la plupart des Etats du Sahel constitués en G Sahel, et qui interpelle aussi bien les autorités étatiques, les citoyens que le secteur privé qui court le risque de destruction de l'appareil productif. Celle-ci prend généralement la forme de radicalisme violent, de jihadisme ou de terrorisme, autant de concepts qu'il faut bien circonscrire. La radicalisation est définie comme étant un "processus graduel pouvant, dans certaines conditions, aboutir à un extrémisme religieux" (Centre pour le dialogue humanitaire, 2016). En général, elle se traduit par une "articulation entre une idéologie extrémiste et une logique d'action violente" (Khosrokhavar et al, 2016), d'où l'extrémisme violent. Il faut bien la distinguer de toute action violente sans idéologie comme la délinquance. Il faut aussi noter que toute idéologie extrémiste ne conduit pas à la radicalisation dès lors qu'elle n'est pas couplée d'actions violentes, comme par exemple les nombreuses formes d'intégrisme religieux qu'on rencontre actuellement au Mali y compris de la part de la classe moyenne de très haut niveau d'éducation. Cet intégrisme se manifeste dans l'habillement, l'alimentation, les formes de salutation et dans des pratiques religieuses ostentatoires.

Le jihadisme est défini comme étant une des formes de manifestation violente de la radicalisation. Il est fondé sur le concept de jihad lui-même "constitutif de la foi musulmane en cela qu'il exprime la lutte permanente des croyants pour observer les préceptes moraux de l'islam" (Centre pour le dialogue humanitaire, 2016). Ce substrat canonique n'est pas une raison de l'apparition du jihadisme au Mali dès lors que les populations considèrent l'islam beaucoup plus comme une tradition sans être un élément culturel véritablement enraciné même si au 19^{ème} siècle, le centre actuel du pays a fait l'expérience d'un empire théocratique (régé donc par les lois coraniques ou dina) peulh (Toukara, 2017).

Dans la littérature (Sara Neven, Anne Châteauneuf-Malclès, Daniel Mirza, etc.), le terrorisme est défini selon plusieurs considérations et dans plusieurs formes de manifestations. Pour Neven, le concept varie

selon l'objectif visé et la manière de l'atteindre, la cible ou les moyens utilisés. Il s'agit dans un premier temps d'un "recours à la violence à l'encontre de personnes ou d'intérêts matériels, pour des motifs idéologiques ou politiques, dans le but d'atteindre des objectifs par la terreur, l'intimidation ou les menaces". Du point de vue du ciblage, le terrorisme est défini par l'auteur comme étant une ""infraction qui, de par sa nature ou son contexte, peut porter gravement atteinte à un pays ou à une organisation internationale et est commise intentionnellement dans le but d'intimider gravement une population ou de contraindre indûment des pouvoirs publics ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte, ou de gravement déstabiliser ou détruire les structures fondamentales politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales d'un pays ou d'une organisation internationale". Enfin, le terrorisme serait une infraction qui utilise d'autres infractions (qui ne sont pas en soit de type terroriste) comme moyens d'atteinte de ses propres objectifs comme par exemple "l'utilisation d'un incendie criminel associé à un message idéologique, politique ou religieux".

Les infractions terroristes vont de l'incendie volontaire aux menaces, enlèvement et autres prises d'otages en passant par les explosions d'engins, le détournement de moyens de transport, la libération dans un environnement donné de substances chimiques dangereuses, la perturbation voire l'interruption volontaire de la fourniture d'eau et/ou d'électricité, etc. Celles-ci peuvent être posées par des jihadistes, des rebelles, de simples voleurs de bétail et autres coupeurs de route. Anne Châteauneuf-Malclès (2015) relève qu'il est peu coûteux d'organiser un acte terroriste ponctuel, par contre l'implantation de terroristes étrangers sur un territoire comme au Mali demande beaucoup plus de moyens, pour acheter des armes et de la logistique, rémunérer les combattants, fournir des services sociaux aux populations afin d'acheter la paix sociale et l'adhésion plus ou moins forcée à la cause terroriste. De ce point de vue, le Mali a certes des combattants maison mais pas ou peu de terroristes maison, ceux opérant sur le territoire national étant des terroristes formés à l'étranger si ce n'est eux-mêmes des étrangers opérant au Mali.

L'auteure ajoute que l'élément distinctif d'un groupe terroriste de simple groupe mafieux est la lutte pour une cause, politique, religieuse ou idéologique. Aussi, distinguera-t-on des terroristes jihadistes, des nationalistes ou séparatistes, des terroristes d'extrême droite ou d'extrême gauche. Les causes mises en avant peuvent être politiques, économiques, religieuses ou sociales. "Un incident est considéré comme relevant de terrorisme quand il s'agit d'une menace ou d'un acte illégal d'un agent (non étatique) entrepris pour raisons politiques, économiques, religieuses ou sociales, en vue de produire intentionnellement de la peur et de l'intimidation, en direction d'un large public (au-delà des victimes immédiates)" (Mirza, 2015). Les sphères d'action restent donc un territoire et des populations.

Un acte terroriste ou d'extrémisme violent combine plusieurs phases, de sa préparation à son exécution et son après. La préparation ou la planification des actions inclut la collecte de données par l'observation, la recherche de cibles, le recours à des informateurs, la mise à disposition de moyens de transport, la recherche de documents utiles, la collecte d'armes et d'explosifs y compris par le vol l'extorsion ou le hold-up. La phase d'exécution n'est rien d'autre que le lancement des opérations proprement dites, suivie quelques fois de négociations surtout en cas de prise d'otages. La phase post-incidentielle consiste à évaluer et analyser l'acte terroriste ou d'extrémisme violent.

Les effets au plan économique sont nombreux, (i) paralysie des secteurs du tourisme et des transports surtout dans les régions spécialisées dans ces activités aujourd'hui encore en proie à des attaques fréquentes comme le pays dogon au centre du pays, les villes historiques de Tombouctou et Gao et corrélativement les zones de transit vers ces lieux comme Ségou, Djenné, etc., (ii) réduction du volume des échanges commerciaux en raison justement des restrictions de circulation des personnes, des biens et des capitaux, (iii) éviction de dépenses sociales génératrices de richesses nouvelles comme l'éducation, la santé et les infrastructures de base vers des dépenses improductives de défense et de sécurité. Face à ces effets, il importe de prendre des mesures de prévention afin de les réduire voire

d'empêcher toute menace potentielle d'acte terroriste ou d'extrémisme violent. Aussi, la vision du G5 Sahel se fonde-t-elle sur "une solide compréhension des revendications et des motivations de ses protagonistes, aussi pragmatiques et dogmatiques qu'ils puissent être" (Centre pour le dialogue humanitaire, 2016).

Du côté du secteur privé, on dira qu'il est constitué de l'ensemble des entreprises opérant sur le territoire national, quelle que soit leur taille, l'origine de leurs capitaux ou le secteur d'activité. En 2018, il est majoritairement composé de petites (y compris les très petites) et moyennes entreprises, 54% de l'effectif. Pourtant, celles-ci ne réalisent qu'un peu plus de 1% du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises. Le secteur dominant reste celui de la transformation industrielle, 51% de l'effectif des firmes pour seulement un peu plus du quart du chiffre d'affaires celui-ci étant prioritairement généré par les entreprises de services dominées par les sociétés de télécommunication, les banques et autres opérations d'import-export de type monopolistique. Le capital est aux trois quarts d'origine malienne pour seulement un tiers du chiffre d'affaires.

Tableau 1. Chiffre d'affaires des entreprises formelles en 2018 (en % et milliards fcfa)

| | | Effectif | Chiffre d'affaires |
|--------------------|-------------|-------------|--------------------|
| Taille | TPE | 5% | 0.0% |
| | PE | 29% | 0.3% |
| | ME | 20% | 1.1% |
| | GE | 35% | 14.2% |
| | TGE | 11% | 84.4% |
| Type d'activité | Industrie | 51% | 26.7% |
| | Service | 46% | 69.6% |
| | Agriculture | 3% | 3.7% |
| Origine du capital | Malienne | 75% | 33.8% |
| | Africaine | 8% | 39.8% |
| | Autre | 17% | 26.4% |
| Total | | 100% | 1 237.1 |

Source: CNPM, Baromètre de conjoncture des entreprises du Mali

Il faut noter que les PME réalisent 6 fois plus d'investissement qu'ils ne génèrent de chiffre d'affaires, sans doute beaucoup plus dans les services que dans l'industrie ou l'agriculture. Le capital malien est

aussi davantage présent dans l'investissement que dans le chiffre d'affaires, probablement que les activités les plus lucratives échappent au capital national au profit des firmes étrangères.

Tableau 2. Investissement des entreprises formelles en 2018 (en % et milliards fcfa)

| | | Effectif | Investissement |
|--------------------|-------------|-------------|----------------|
| Taille | TPE | 5% | 0.1% |
| | PE | 29% | 1.4% |
| | ME | 20% | 4.9% |
| | GE | 35% | 27.4% |
| | TGE | 11% | 66.1% |
| Type d'activité | Industrie | 51% | 26.6% |
| | Service | 46% | 72.4% |
| | Agriculture | 3% | 1.0% |
| Origine du capital | Malienne | 75% | 31.6% |
| | Africaine | 8% | 53.0% |
| | Autre | 17% | 15.4% |
| Total | | 100% | 87.3 |

Source: CNPM, Baromètre de conjoncture des entreprises du Mali

3.2. Evolution de l'extrémisme violent et de l'insécurité

Pour examiner et analyser l'évolution des incidents au Mali, recours est fait aux données à la base internationale de données des conflits armés (ACLED) ainsi qu'à celle du Ministère malien de la sécurité et de la protection civile. L'analyse est faite selon la fréquence des actes d'extrémisme violent et d'insécurité, les effets, les acteurs et la localisation géographique. De moins de 100 incidents terroristes, dans le monde, en 1970, l'on passe à plus de 15'000 en 2014, avec une augmentation importante du nombre d'incidents à partir de 2010, précédée d'une augmentation significative en 1992 (5000 incidents) et une baisse tout aussi significative en 1998 (près de 1000 incidents). Sur la même période, le nombre de victimes passe de moins de 1000 à plus de 70'000, avec une augmentation continue depuis 2010 (Mirza, 2015). Les principaux canaux de transmission auront été la consommation de la population (effet psychologique), la confiance des partenaires commerciaux et des investisseurs, certains secteurs comme le tourisme et le transport, des services publics à travers des

restrictions budgétaires au profit des activités policières et militaires, le bien-être subjectif de la population et l'intégration de certains groupes ethniques ou religieux.

En se limitant au cas spécifique du Mali, la base de données ACLED révèle que le nombre d'incidents est passé de 42 en 2008 à 1235 en 2018, soit une multiplication par 29 sur une décennie ou encore un accroissement annuel moyen de 40%. La crise de 2012 a fait passer le nombre d'incidents de 54 seulement en 2011 à 483, presque une multiplication par 9. La fin de la crise dans sa forme d'occupation territoriale par les jihadistes en fin 2013 a permis la réduction du nombre d'incidents en 2014, 265 contre 560 une année auparavant. En 2017 et 2018, en l'espace de deux ans donc, on enregistre plus d'incidents que sur les 9 années précédentes, de 2008 à 2016. Les deux dernières années sont marquées par une nette prédominance des individus et groupes armés non identifiés (IANI et GANI), les islamistes, les combattants d'obédience ethnique et les rebelles qui ont cependant été plus impliqués en 2012 qu'en toute autre année. Les forces armées occupent au total la 4^{ème} place, auteurs de 12% des incidents sur toute la période d'analyse. Les moins impliquées auront finalement été les forces étrangères, MINUSMA et opérations françaises (Serval et Barkhane), 4% respectivement 5%.

Tableau 3. Les événements par acteur

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | Total |
|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|--------------|--------------|
| IANI | 4 | 4 | 7 | 12 | 166 | 108 | 48 | 59 | 58 | 189 | 359 | 1 014 |
| Islamiste | 1 | 3 | 8 | 17 | 126 | 142 | 43 | 52 | 72 | 157 | 287 | 908 |
| GANI | | 1 | 3 | 6 | 10 | 32 | 49 | 65 | 46 | 211 | 156 | 579 |
| FAMA | 17 | 5 | 1 | 6 | 79 | 92 | 17 | 46 | 52 | 96 | 99 | 510 |
| Rebelle | 19 | 6 | 1 | | 80 | 52 | 47 | 54 | 27 | 70 | 68 | 424 |
| Ethnique | 1 | | 3 | 2 | 9 | 7 | 6 | 10 | 10 | 45 | 147 | 240 |
| France | | | | | | 90 | 24 | 9 | 13 | 37 | 46 | 219 |
| Minusma | | | | | | 12 | 27 | 32 | 25 | 55 | 39 | 190 |
| Autres* | 0 | 1 | 11 | 11 | 13 | 25 | 4 | 11 | 14 | 49 | 34 | 173 |
| Total | 42 | 20 | 34 | 54 | 483 | 560 | 265 | 338 | 317 | 909 | 1 235 | 4 257 |

*Autres = Police, Mauritanie, Tchad, Gouvernement, Sécurité privée, Niger, Burkina Faso, Algérie, Guinée, Polisario, Nigeria, Togo, USA

Les 10 776 victimes causées par les incidents d'insécurité et d'extrémisme violent sont à 70% soit des islamistes, des militaires, des rebelles ou des civils. Les composantes les moins touchées sont les groupes armés, les forces armées étrangères, 20% de toutes les victimes. En 2012, les FAMA et les groupes rebelles ont été de loin les plus touchés, suivis des islamistes et des civils. En 2018, ceux qui paient le plus de tribut sont les islamistes, les civils et individus identifiés au faciès ethnique, pour les deux tiers des victimes.

Tableau 4. Les victimes des événements par acteur

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | Total |
|--------------|------------|------------|-----------|------------|--------------|--------------|------------|------------|------------|--------------|--------------|---------------|
| Islamiste | 0 | 28 | 30 | 35 | 140 | 640 | 126 | 217 | 120 | 407 | 857 | 2 600 |
| FAMA | 148 | 59 | 1 | 0 | 447 | 170 | 104 | 174 | 126 | 298 | 310 | 1 837 |
| Rebelle | 154 | 45 | 1 | | 317 | 161 | 213 | 131 | 103 | 287 | 201 | 1 613 |
| Civils | 10 | 11 | 4 | 21 | 123 | 176 | 49 | 111 | 89 | 254 | 738 | 1 586 |
| Ethnique | 2 | | 17 | 13 | 53 | 21 | 64 | 30 | 72 | 270 | 475 | 1 017 |
| France | | | | | | 381 | 95 | 45 | 9 | 82 | 219 | 831 |
| GANI | | 4 | 14 | 9 | 4 | 64 | 75 | 100 | 63 | 226 | 249 | 808 |
| Autres* | 0 | 1 | 27 | 36 | 8 | 147 | 33 | 48 | 54 | 74 | 56 | 484 |
| Total | 314 | 148 | 94 | 114 | 1 092 | 1 760 | 759 | 856 | 636 | 1 898 | 3 105 | 10 776 |

*Autres = Minusma, Tchad, Police, Mauritanie, Algérie, Sécurité privée, Niger, Polisario

Au total, les 4257 incidents d'insécurité de 2008 à 2018 auront causé 10776 victimes, soit 3 victimes par événement, ce qui est le ratio annuel généralement observé si ce n'est en 2008 et 2009 où il était de

7 victimes par incident. Les régions les plus victimisées sont Mopti, Gao, Kidal et Tombouctou, pour près de 9 victimes sur 10. La région de Ségou, davantage touchée par la crise de 2012 que jusqu'en 2016, a connu un nombre important de victimes ces deux dernières années, un peu comme Koulikoro quoique dans une moindre mesure. Les régions de Sikasso et surtout de Kayes semblent les moins touchées par les actes d'extrémisme violent ou d'insécurité.

Tableau 5. Les victimes des événements par région

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | Total |
|--------------|------------|------------|-----------|------------|--------------|--------------|------------|------------|------------|--------------|--------------|---------------|
| Mopti | | | | 0 | 68 | 464 | 2 | 156 | 224 | 584 | 1 470 | 2 968 |
| Gao | 8 | 56 | 2 | 28 | 224 | 396 | 223 | 202 | 74 | 564 | 1 016 | 2 793 |
| Kidal | 258 | 90 | 28 | 0 | 484 | 686 | 432 | 152 | 158 | 266 | 146 | 2 700 |
| Tombouctou | 2 | | 48 | 14 | 88 | 186 | 96 | 166 | 108 | 184 | 230 | 1 122 |
| Ségou | 6 | | | | 94 | 6 | | 54 | 52 | 258 | 195 | 665 |
| Bamako | | | 4 | 30 | 72 | 22 | 6 | 64 | 12 | 4 | 2 | 216 |
| Koulikoro | | | | 4 | 58 | 0 | | 36 | 8 | 36 | 32 | 174 |
| Sikasso | 40 | | | | 4 | | 0 | 26 | 0 | 2 | 8 | 80 |
| Kayes | | 2 | 12 | 38 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 58 |
| Total | 314 | 148 | 94 | 114 | 1 092 | 1 760 | 759 | 856 | 636 | 1 898 | 3 105 | 10 776 |

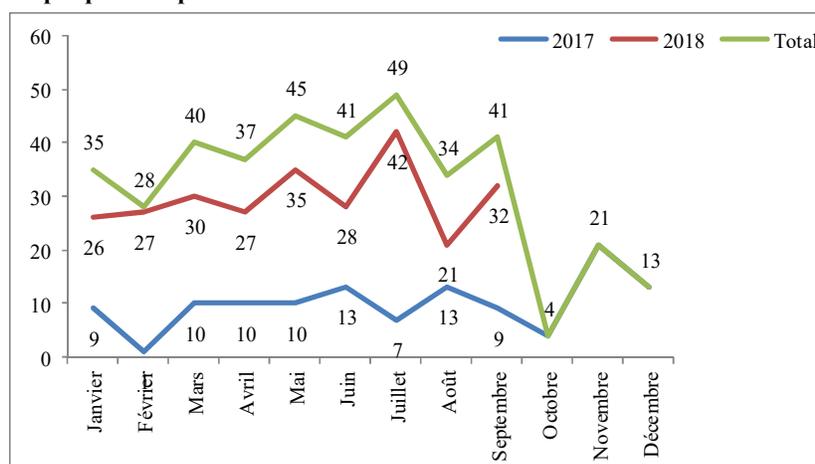
Il faut noter que bien qu'enregistrant moins de victimes que la région de Sikasso, la région de Kayes enregistre plus d'incidents, ce qui se traduit par le plus faible ratio de victimes par incident pour cette région. La détérioration inquiétante de la situation sécuritaire en 2018 est particulièrement le fait des régions de Mopti et de Gao, pour plus des deux tiers des incidents pour 80% des victimes.

Tableau 6. Les événements par région

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | Total |
|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|--------------|--------------|
| Gao | 4 | 6 | 2 | 8 | 162 | 137 | 70 | 84 | 47 | 234 | 310 | 1 064 |
| Mopti | | | | 6 | 24 | 78 | 2 | 50 | 77 | 267 | 524 | 1 028 |
| Kidal | 28 | 12 | 8 | 4 | 70 | 174 | 124 | 71 | 73 | 166 | 87 | 817 |
| Tombouctou | 4 | | 16 | 10 | 114 | 93 | 46 | 60 | 70 | 118 | 159 | 690 |
| Bamako | | | 6 | 8 | 82 | 46 | 19 | 31 | 22 | 30 | 34 | 278 |
| Ségou | 4 | | | | 10 | 26 | | 16 | 16 | 74 | 79 | 225 |
| Koulikoro | | | | 3 | 16 | 4 | | 8 | 8 | 14 | 24 | 77 |
| Kayes | | 2 | 2 | 15 | | 2 | 3 | 6 | 2 | 2 | 12 | 46 |
| Sikasso | 2 | | | | 5 | | 1 | 12 | 2 | 4 | 6 | 32 |
| Total | 42 | 20 | 34 | 54 | 483 | 560 | 265 | 338 | 317 | 909 | 1 235 | 4 257 |

Les données du MSPC sur l'année 2017 et les trois premiers trimestres de 2018 notent nettement plus d'incidents sécuritaires en 2018 qu'en 2017 quel que soit le mois avec cette particularité que le mois de juillet aura été le plus incidentogène en 2018 mais plutôt celui d'août en 2017. On notera utilement que lorsqu'il y a "accalmie" un mois, le nombre d'incidents décuple le mois suivant, ce qui est encore plus vrai en 2018.

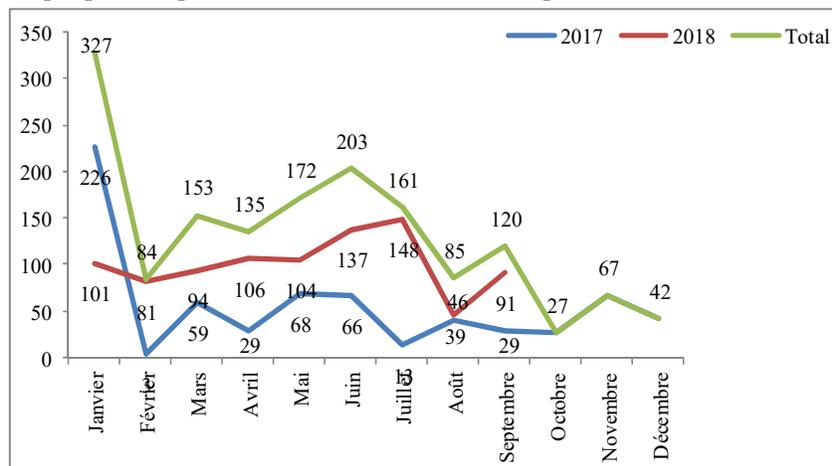
Graphique 1. Répartition des incidents sécuritaires mensuels de 2017 et 2018



Source: MSPC (2018)

Les mois de janvier et de juin sans enregistrer le plus d'incidents sécuritaires enregistrent néanmoins le plus de victimes, c'est comme si ces mois, surtout celui de janvier, enregistraient des types spécifiques d'incidents bien plus meurtriers que les autres. De janvier à mai, le moins de victimes d'un mois est suivi du plus de victimes le mois suivant puis le nombre de victimes croit de mai à juin (jusqu'en juillet pour 2018) pour amorcer une relative décroissance en août et reprendre la tendance générale ensuite d'un mois d'accalmie suivie d'un mois d'horreur.

Graphique 2. Répartition des victimes d'insécurité par mois de 2017 et 2018



Source: MSPC (2018)

De janvier 2012 à juin 2017, Tounkara (2017) évalue à 510 le nombre de "militaires maliens tués à la suite des attaques perpétrées par les terroristes et/ou les indépendantistes du MNLA". Ces terroristes comprennent le groupe Ançar Die de Iyad Ag Ghali, fondateur du MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Azawad), le MUJAO (Mouvement pour l'unicité du jihad en Afrique de l'Ouest), AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique), le Front de libération du Macina (2015), milice d'autodéfense radicale d'obédience peulh et l'Alliance nationale pour la sauvegarde de l'identité peulh et la restauration de la justice (ANSIPRJ) de Oumar Aldjana. Les sites les plus visés par ces terroristes seraient les bases militaires, les lieux touristiques, les marchés, etc. (La vie économique, 2005).

Toujours selon les données du MSPC, en 2017 et 2018, sur 7 trimestres d'observations, on enregistre 388 incidents sécuritaires avec le plus d'incidents au troisième trimestre suivi du deuxième et du premier. L'année 2017 est surtout marquée par la recrudescence des attaques armées et de l'usage des mines et autres engins explosifs

improvisés, et cela tout le long de l'année, pour plus de quatre incidents sur cinq. En 2018, ces deux types d'incidents représentent un peu plus de la moitié des incidents ce qui accroît le poids d'autres formes de manifestations de l'extrémisme violent ou de l'insécurité, entre autres, les assassinats et embuscades, un tiers des incidents.

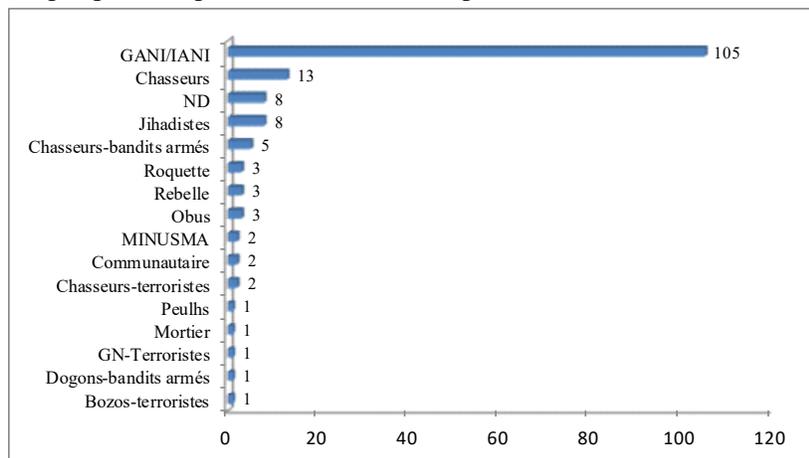
Tableau 7. Répartition trimestrielle des incidents d'insécurité

| | Trimestre 1 | Trimestre 2 | Trimestre 3 | Trimestre 4 | Total | |
|--------------|---------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|
| 2017 | Attaque armée | 12 | 22 | 16 | 24 | 74 |
| | Mine/EEI | 5 | 4 | 10 | 7 | 26 |
| | Assassinat | 3 | 1 | 2 | 2 | 8 |
| | Embuscade | 0 | 5 | 0 | 3 | 8 |
| | Kidnapping | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 |
| | Affrontement | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| | Déminage | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| | Total | 20 | 33 | 29 | 38 | 120 |
| 2018 | Attaque armée | 29 | 28 | 22 | | 79 |
| | Mine/EEI | 30 | 14 | 16 | | 60 |
| | Assassinat | 8 | 14 | 24 | | 46 |
| | Kidnapping | 12 | 18 | 15 | | 45 |
| | Affrontement | 1 | 6 | 5 | | 12 |
| | Embuscade | 1 | 4 | 5 | | 10 |
| | Vol | 0 | 5 | 3 | | 8 |
| | Destruction | 0 | 1 | 5 | | 6 |
| | Déminage | 2 | 0 | 0 | | 2 |
| Total | 83 | 90 | 95 | | 268 | |

Source: MSPC (2018)

En analysant les trois premiers trimestres de 2018 (ceux pour lesquels l'on dispose de statistiques), l'essentiel des incidents sécuritaires est provoqué par des individus ou groupes armés non identifiés, près de 9 incidents sur 10 (87%). Les autres éléments non négligeables sont les chasseurs, les jihadistes identifiés comme tels en plus des couples chasseurs-bandits armés, chasseurs-terroristes, les rebelles, les combattants communautaires et autres groupes d'obédience ethnique.

Graphique 3. Répartition des incidents par auteur en 2018



Source: MSPC (2018)

La recrudescence des incidents sécuritaires (qu'ils soient terroristes ou jihadistes) montre combien le pays est vulnérable aux menaces de l'extrémisme violent et combien il en est devenu le foyer du terrorisme. Cette vulnérabilité est du reste alimentée, selon Tounkara (2017) par des facteurs comme (i) la prédominance des hiérarchisations identitaires, (ii) les griefs judiciaires, (iii) la gestion des couloirs de transhumance, (iv) les préjugés entre communautés, (v) la corruption des représentants de l'Etat, (vi) l'impunité de certains chefs coutumiers et religieux, (vii) les frustrations sociales face aux attentes populaires non satisfaites comme l'accès aux infrastructures socioéconomiques de base. Parmi ces facteurs ne figurent ni la pauvreté ni l'analphabétisme ambiant, ce qui peut aussi donner un caractère plus terroriste aux incidents sécuritaires, d'autant plus que "les explications répandues du terrorisme, telles que la pauvreté ou le manque d'éducation, n'ont pas de fondements empiriques. S'il existe bien un lien entre la pauvreté et la délinquance classique (vols, trafic, fraude, ...), le manque d'éducation serait en général, au contraire, un facteur de non-participation aux actes politiques, légaux ou illégaux". Au contraire, des études révéleraient "une surreprésentation des ingénieurs et des titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur

scientifico-technique parmi les terroristes islamistes", mieux, les terroristes seraient davantage originaires des pays à revenu moyen plutôt que bas (Châteauneuf-Malclès, 2015). Toutefois, les principales sources de financement des activités terroristes seraient le racket, les trafics illégaux (drogue, cigarettes, etc.), les réseaux de contrebande déjà présents dans le pays, le détournement de dons d'œuvres caritatives, etc.

3.3. Synthèse

Un certain nombre de concepts sont retenus dans cette étude dont la radicalisation, l'extrémisme ou le radicalisme violent, le jihadisme le terrorisme. Leurs auteurs spécifiés, les cibles, réelles ou potentielles identifiées. Des définitions restreintes en ont été données. Le terrorisme a été davantage développé d'autant plus qu'il gagne du terrain au Mali et domine ces dernières années les autres formes de radicalisation violente. Le secteur privé a plutôt été caractérisé, au regard de l'emploi, du capital et de son origine, des secteurs et branches d'activités, du chiffre d'affaire et de l'investissement.

L'analyse des données sur les incidents sécuritaires, de sources nationale et internationale, sur la période 2008-2018, montre une nette prédominance de cinq acteurs majeurs que sont les individus et groupes armés non identifiés, les islamistes, les forces armées et les rebelles. Les victimes sont d'abord islamistes, militaires, rebelles puis civils, les groupes armés et les forces étrangères subiraient le moins de pertes en vies humaines. L'épicentre de la violence extrémiste reste les trois régions du nord (Gao, Kidal et Tombouctou) et la région de Mopti au centre

4. Impacts macroéconomiques de l'insécurité

Les impacts de l'insécurité peuvent être mesurés sur un ensemble d'indicateurs macroéconomiques tels que le PIB, le commerce international (importations et exportations) de biens et de services), la demande domestique tant en ce qui concerne la consommation finale que les investissements. Ils peuvent également être mesurés sur les secteurs et branches d'activités de l'économie nationale comme les services d'hôtellerie et de restauration, les services de transport et télécommunication, les BTP, etc. Ils peuvent tout aussi bien être évalués sur les ressources et dépenses de l'Etat ainsi que sur l'environnement général des affaires dans le pays. Au plan macroéconomique, la présente section examine successivement les incidences de l'insécurité sur les agrégats économiques de la comptabilité nationale, sur le budget d'Etat et sur l'environnement des affaires.

4.1. Trajectoire des agrégats économiques

Les épisodes violents d'insécurité dans le pays provoquent de nombreux dégâts sur la population en termes de victimes mortellement atteintes, de blessés, de maladies ainsi que sous formes d'effets psychologiques plus ou moins prolongés dans le temps créant et amplifiant la perception d'insécurité. Ce sont des phénomènes de dramatisation et de dramatisation des événements qui s'ajoutent aux affres réelles de l'extrémisme violent et du terrorisme comme le vit le Mali depuis 2012. A ces effets de l'insécurité sur la population de façon directe s'ajoutent des impacts économiques plus ou moins importants et affectant à leur tour le bien-être des populations. Ils prennent la forme de dégâts économiques structurels, d'accroissement anormal des coûts des transactions induit par les mesures sécuritaires et les primes d'assurance, etc. Lorsque l'insécurité persiste comme c'est le cas au Mali, le coût global pour l'économie peut être énorme avec des conséquences indirectes importantes sur le PIB, la qualité des produits et services ainsi que la desserte régulière du marché mettant

en mal les relations entreprise-fournisseurs, entreprise-clients, entreprise-personnel, le tout dans un climat d'incertitude grandissant.

Les conséquences directes de l'insécurité telles que les victimes, les blessés, les réfugiés et autres déplacés internes sont certes visibles mais les conséquences économiques n'en sont pas moins importantes et insidieuses. La combinaison des deux types d'effets plus sans doute les impacts politiques rend les effets de l'insécurité encore plus dramatique pour le pays, pour l'activité économique, pour les populations et pour l'environnement. La littérature (Thelen, 2016) trouve que les effets sociaux y compris psychologiques sont finalement plus importants que les effets économiques, en tout cas directs et immédiats qui seraient assez réduits. La perception d'insécurité serait également non négligeable, qu'elle soit auprès des populations ou des agents économiques. Par contre, l'insécurité aurait un impact certain sur la confiance et sur la propension à consommer ou à investir des agents économiques ainsi que sur l'emploi.

La littérature (Mirza, 2015) montre également que si l'impact économique de l'insécurité ou des actes de terrorisme ou d'extrémisme violent peut être limité c'est parce qu'il peut être facilement résorbé dès lors que les ressources sont facilement redéployables et que l'économie est suffisamment diversifiée, ce qui sous-entend une économie développement. Dans une telle économie, l'impact négatif est "suivi par un effet de rebond du PIB lié aux équipements de sécurité accrus, ou encore à des biens de substitution – par exemple des équipements audiovisuels domestiques visant à compenser la désaffection des ménages pour les spectacles extérieurs (cinémas, théâtres, etc.)". De telles modifications de comportement peuvent être appréhendées en analysant l'évolution de la structure de consommation des ménages, tant dans son ensemble que désagrégée dans l'espace et selon certaines caractéristiques sociodémographiques comme l'âge, le sexe, l'éducation ou le décile de bien-être. A l'inverse, dans un pays sous-développé comme le Mali, l'impact sera plutôt important surtout au plan économique justement parce que le pays ne serait pas à mesure d'amortir efficacement les chocs économiques

consécutifs à l'insécurité. En clair, à la différence des pays développés où l'impact immédiat de l'insécurité et même du terrorisme est assez limité, dans les pays pauvres, l'impact est important et davantage au plan économique. L'incidence négative de l'insécurité sur l'activité économique découle "principalement d'une réallocation de la demande interne en faveur de la consommation publique (forces de sécurité notamment) et ce, au détriment des investissements" (Thelen, 2016). Par contre, l'impact économique sur les pays développés est estimé à seulement 0.029 point de pourcentage de réduction de la croissance. Aussi, Bourguignon (2006) estime-t-il à 0% l'effet d'une augmentation d'un écart-type de l'instabilité du PIB sur la croissance de long terme dans les pays à revenu élevé, contre -1.6% dans les pays à faible revenu et -0.9% dans ceux à revenu intermédiaire. L'auteur se réfère à l'instabilité de crise qu'il distingue de l'instabilité dite normale en tant que fluctuation à l'intérieur de la moyenne des fluctuations du PIB dans le monde. La première serait "le résultat de chocs qui n'ont pas été gérés convenablement, et non le seul résultat de causes externes" en ce sens que "beaucoup d'institutions nationales conçues comme des 'stabilisateurs sociaux automatiques' sont négativement affectées par les chocs, parce qu'elles souffrent d'une baisse de leurs ressources".

Quel que soit le type d'économie considérée, l'insécurité et encore plus sous ses formes les plus violentes comme le terrorisme, a un effet négatif sur la croissance et le bien-être dès lors que les incidents sont fréquents. Cet effet négatif est amplifié dans les économies peu diversifiées et où les ressources sont difficilement redéployables entre secteurs. Il durera d'autant plus dans le temps au lieu d'être temporaire que l'insécurité s'enracine dans le pays comme cela semble le cas au Mali, aussi bien dans le septentrion qu'au centre.

La Banque mondiale (2013) a évalué sur l'économie malgache le coût de la crise politique qu'a connu l'île en termes de stagnation du revenu par tête, d'augmentation de la pauvreté, de détérioration de l'infrastructure (dégradation des routes et des infrastructures d'eau et d'électricité), de diminution de l'aide avec une proportion importante sous forme d'aide humanitaire donc pas pérenne et de mise à l'épreuve

de la résilience du secteur privé. Au Mali, les 10 dernières années ont été marquées par une forte instabilité dans la croissance économique, mise à mal depuis l'éclatement de la crise politico-sécuritaire de 2012. Les trois années, pré-cris (2011), crise (2012) et post-crise (2013) ont enregistré de très faibles taux de croissance, 1.5% en moyenne annuelle. La chute importante de l'économie sur cette sous-période permet de relativiser les 7.6% de croissance en 2014, taux qui ne saurait compenser la forte reculade de l'économie trois ans auparavant et plus grave la croissance a chuté depuis pour se situer à des niveaux inférieurs à celui de 2010 (6.6%) et même de 2008 (6.2%), année de la grave crise alimentaire mondiale qui a affecté le Mali. Au-delà de la crise, l'économie du Mali a une structure relativement peu résiliente et très vulnérable aux chocs et dont le dynamisme repose essentiellement sur le secteur primaire épaulé par le secteur tertiaire dominé ces dernières années par la téléphonie mobile et les TIC y rattachés. N'eut été la crise de 2012, le PIB réel aurait été supérieur de 8 points de pourcentage par rapport au niveau observé, tout comme en 2014 lorsque la croissance était de 7.6% seulement dans l'hypothèse du seul maintien du taux annuel moyen 2011-2013 de 4.9%. En 2016 et 2017, le PIB réel aurait été supérieur de 6 points de pourcentage. Ces écarts traduisent l'impact de la crise et son prolongement en insécurité sur une bonne partie du territoire.

La crise a aussi eu pour effet la diminution de la contribution de l'industrie à la croissance économique, 1.13% de moyenne annuelle sur la sous-période 2008-2010, contre -0.53% de 2011 à 2013 puis 0.85% depuis 2014 à 2017. A l'inverse, la contribution du secteur des services n'a cessé d'augmenter au cours de la période, passant en moyenne de 1.63% en 2008-2010 à 2.7% en 2014-2017, dépassant ainsi celle du secteur primaire sur les deux dernières sous-périodes.

Tableau 8. Croissance du PIB et contribution sectorielle (en%)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| PIB dont | 6.2 | 1.8 | 6.6 | 2.7 | -0.4 | 2.1 | 7.6 | 5.6 | 5.8 | 5.2 |
| Secteur primaire | 2.3 | 0.8 | 3.3 | -0.9 | 3.0 | -1.3 | 3.1 | 2.5 | 2.7 | 1.7 |
| Secteur Secondaire | 3.5 | 1.1 | -1.2 | 0.2 | -2.3 | 0.5 | 2.2 | -0.1 | 0.1 | 1.2 |
| Secteur tertiaire | 0.5 | -0.1 | 4.5 | 3.4 | -1.1 | 2.9 | 2.3 | 3.1 | 3.0 | 2.4 |

Source: Instat, Comptes économiques du Mali

Sur la longue période, 2008-2017, l'investissement aura été de 23% du PIB réel, à raison de 14% d'investissement privé contre 9% d'investissement public. Ce niveau global de 23% ne change pas en moyenne sur les trois sous-périodes considérées, ce qui change, ce sont les parts respectives du secteur privé et du secteur public, avec une prédominance privée les deux sous-périodes et une quasi-égalité la dernière. La tendance est donc à la dominance de l'investissement privé comparativement à celui public même si la part du public est légèrement supérieure à celle du privé en 2017, de 0.3 point de pourcentage pour 0.7 point d'écart moyen de 2014 à 2017.

Tableau 9. Evolution de l'investissement en % du PIB constant

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Investissement dont | 23.5 | 22.2 | 23.4 | 26.0 | 19.9 | 22.6 | 22.2 | 22.5 | 22.8 | 23.1 |
| privé | 16.1 | 13.7 | 15.9 | 17.9 | 16.8 | 14.7 | 11.7 | 11.8 | 11.7 | 11.4 |
| public | 7.5 | 8.5 | 7.5 | 8.2 | 3.2 | 7.8 | 10.5 | 10.8 | 11.1 | 11.7 |

Source: Instat, Comptes économiques du Mali

Dans les dépenses publiques, le versement d'intérêts au titre de la dette est passé de 1.7% en 2008 à 3% en 2017, au début du fait plus de la dette extérieure qu'intérieure mais de plus en plus du fait de la dette intérieure alors même qu'augmente la variation des arriérés intérieurs sur la sous-période 2014-2017. L'accumulation de dette intérieure et d'arriérés de paiement intérieurs peut mettre à mal le secteur privé et en rajoute aux effets de la perception d'insécurité de la part des entreprises et des investisseurs nationaux.

Tableau 10. Evolution de la dette intérieure en % des dépenses totales

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Intérêts sur | 1.7 | 1.4 | 1.9 | 2.8 | 3.3 | 2.5 | 2.9 | 2.8 | 2.9 | 3.0 |
| Dette intérieure | 0.2 | 0.3 | 0.7 | 1.4 | 1.5 | 1.1 | 1.6 | 1.4 | 1.6 | 1.7 |
| Dette extérieure | 1.5 | 1.1 | 1.2 | 1.4 | 1.8 | 1.4 | 1.3 | 1.4 | 1.4 | 1.4 |
| Variation des arriérés intérieurs | | | | | | 0.5 | -3.5 | -2.3 | -0.8 | -0.5 |

Il est admis que la situation de crise ou d'insécurité a un impact sur le commerce extérieur, aussi bien en termes de volume des échanges, de la structure des échanges que de leur orientation géographique. Dans le cas du Mali, c'est surtout les exportations qui sont impactées alors même que les principaux produits d'exportation (or et coton) ne sont produits dans les zones directement touchées par les attaques violentes rebelles, terroriste ou jihadistes. Le volume a sensiblement chuté de 202 à 2014, passant de 1532 milliards fca à 1374 milliards. Cela serait principalement du fait des exportations vers l'Europe sinon on n'observe pas de baisse importante voire pas de baisse du tout vers les autres zones géographiques.

Tableau 11. Répartition géographique des exportations (en % et milliards fca)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Europe dont | 21.2 | 16.8 | 19.7 | 11.5 | 14.7 | 22.6 | 14.2 |
| Union Européenne | 8.9 | 3.4 | 4.4 | 3.1 | 2.6 | 4.1 | 0.0 |
| Afrique dont | 67.5 | 73.0 | 64.8 | 73.7 | 70.6 | 62.4 | 65.5 |
| CEDEAO dont | 9.6 | 15.3 | 12.5 | 15.1 | 14.0 | 17.8 | 17.2 |
| UEMOA | 9.1 | 14.0 | 11.7 | 13.9 | 12.8 | 16.0 | 16.0 |
| Amérique | 3.3 | 0.4 | 0.3 | 0.9 | 0.5 | 1.0 | 0.4 |
| Asie dont | 8.1 | 9.7 | 15.1 | 13.4 | 14.1 | 13.9 | 19.8 |
| Chine | 2.0 | 3.6 | 7.3 | 4.1 | 2.1 | 1.4 | 1.0 |
| Océanie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.4 | 0.1 | 0.1 | 0.2 |
| Total | 989 | 1 132 | 1 532 | 1 420 | 1 374 | 1 607 | 1 676 |

Alors même que la part des exportations maliennes vers l'Europe diminuait sur la sous-période 2012-2014, les importations de cette zone augmentaient sensiblement, surtout au détriment de l'Afrique y compris des unions douanières CEDEAO et UEMOA. L'insécurité saperait plus la production locale que le commerce, source ainsi de déficit commercial important et donc de déficit de la balance des paiements pouvant mettre le pays en difficulté financière importante

dont les répercussions toucheront le budget d'Etat ainsi que celui des collectivités territoriales.

Tableau 12. Répartition géographique des importations (en % et milliards fcfa)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Europe dont | 30.3 | 25.2 | 25.2 | 27.9 | 27.6 | 27.5 | 26.8 |
| Union européenne | 27.0 | 20.4 | 20.6 | 20.8 | 23.6 | 26.2 | 23.6 |
| Afrique dont | 40.7 | 48.8 | 46.0 | 39.8 | 43.0 | 41.8 | 44.4 |
| CEDEAO dont | 30.9 | 41.8 | 41.6 | 33.7 | 38.1 | 36.0 | 37.9 |
| UEMOA | 29.3 | 38.2 | 38.0 | 31.8 | 36.2 | 34.3 | 35.6 |
| Amérique | 8.2 | 5.8 | 6.7 | 6.2 | 6.5 | 5.2 | 4.6 |
| Asie dont | 19.2 | 18.6 | 20.5 | 24.0 | 21.5 | 23.9 | 23.2 |
| Chine | 12.4 | 10.8 | 11.8 | 12.0 | 12.9 | 15.4 | 14.8 |
| Océanie | 1.6 | 1.6 | 1.6 | 2.1 | 1.3 | 1.6 | 0.9 |
| Total | 1 693 | 1 582 | 1 799 | 1 881 | 1 935 | 2 248 | 2 402 |

4.2. Impact budgétaire

L'insécurité, surtout si elle est persistante, impacte aussi bien les dépenses et ratios budgétaires que l'effort fiscal du pays avec en prime des retombées sur l'investissement public et sous forme d'éviction des dépenses sociales. Ces effets directs et d'éviction touchent les infrastructures économiques et sociales mettant du coup à mal l'investissement privé surtout de la part des PME et PMI dont le financement serait de plus en plus coûteux en raison justement des risques élevés de prêt et des demandes de garanties onéreuses. Les difficultés budgétaires mettent à mal aussi bien la réalisation et la maintenance d'infrastructures matérielles et la promotion de la bonne gouvernance. Ce sont les systèmes de transport et de télécommunication, les infrastructures d'eau et d'électricité ainsi que les actifs nécessaires pour assurer l'éducation, la santé et l'assainissement.

Au Mali, lorsque la crise a éclaté en 2012, le budget d'Etat de l'Etat s'est contracté de 435 milliards de fcfa, soit 30.5% de baisse par rapport 2011. Cette contraction des dépenses publiques a principalement affecté les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'hydraulique, des transports et de l'urbanisme, alors que dans le même

temps davantage de ressources publiques étaient allouées à la défense et sécurité avec en prime d'importantes dotations non réparties, source potentielle de mauvaise gouvernance. L'accroissement moyen annuel des dépenses de l'Etat avant crise aura été de 10.5%. Du fait de la crise, les taux d'accroissement observés équivalent, comparativement au rythme moyen d'avant, à des pertes de 55 points de pourcentage en 2013, 24 points en 2014 et 32 points en 2016. L'augmentation de la part des dépenses militaires en 2012 s'est maintenue sur toute la période post-crise pour devenir le plus gros poste de dépense depuis 2015, désormais à plus de quatre points de pourcentage d'écart de l'éducation, plus que le double de la santé ou de l'enseignement et de la recherche scientifique, toute chose compromettant l'avenir du pays et en cela l'insécurité n'impacte pas seulement la situation présente, elle hypothèque aussi l'avenir économique et social.

Tableau 13. Structure fonctionnelle des dépenses budgétaires (en % et milliards fcfa)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Administration Générale | 11% | 11% | 10% | 10% | 9% | 8% | 11% | 10% | 11% |
| Affaires étrangères | 2% | 2% | 2% | 2% | 2% | 2% | 2% | 2% | 2% |
| Défense & sécurité | 8% | 9% | 8% | 7% | 11% | 11% | 11% | 15% | 16% |
| Education de base | 12% | 13% | 11% | 13% | 17% | 11% | 10% | 11% | 11% |
| ESRS | 5% | 6% | 7% | 6% | 8% | 6% | 5% | 6% | 6% |
| Culture-jeunesse et sport | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% |
| Santé | 7% | 8% | 8% | 8% | 7% | 6% | 6% | 6% | 6% |
| Secteurs sociaux | 4% | 4% | 4% | 3% | 4% | 3% | 2% | 2% | 3% |
| Emploi | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% | 0% | 1% | 1% |
| Agriculture | 13% | 13% | 16% | 11% | 8% | 9% | 11% | 14% | 15% |
| Mine-Hydraulique et industrie | 7% | 7% | 8% | 10% | 4% | 9% | 13% | 5% | 4% |
| Urbanisme et travaux publics | 12% | 9% | 10% | 9% | 3% | 8% | 7% | 5% | 6% |
| Transport | 2% | 3% | 2% | 3% | 1% | 1% | 2% | 1% | 2% |
| Communication | 1% | 1% | 1% | 2% | 1% | 1% | 2% | 1% | 1% |
| Dettes intérieure | 0% | 0% | 1% | 2% | 2% | 3% | 2% | 3% | 3% |
| Dettes extérieure | 3% | 3% | 3% | 3% | 4% | 6% | 4% | 4% | 4% |
| Intérêt dette extérieure | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% |
| Dotations non réparties | 8% | 8% | 6% | 8% | 16% | 13% | 10% | 13% | 9% |
| Total | 1 056 | 1 155 | 1 276 | 1 424 | 989 | 1 483 | 1 823 | 1 896 | 2 003 |

En examinant non pas la structure fonctionnelle des dépenses publiques mais la dynamique des différentes fonctions économiques du budget, on constate qu'en 2012, seules les dépenses de défenses et de sécurité ont augmenté tandis que toutes les autres fonctions diminuaient. Naturellement, les secteurs qui ont le plus souffert de la crise sont aussi ceux qui vont avoir les plus forts taux de redressement en période post-crise sans que pour autant leurs poids dans les dépenses totales ne soient importants, du coup la dynamique des dépenses militaires demeure la plus forte de tous les autres postes de dépenses publiques. Cette nouvelle orientation a des effets sur les investissements publics comme ceux routiers et dans les infrastructures sociales de base.

Tableau 14. Croissance annuelle des dépenses budgétaires (en %)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------------------|----------|----------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|----------|----------|
| Administration Générale | -5 | 18 | -3 | 9 | -34 | 33 | 64 | -3 | 15 |
| Affaires étrangères | 5 | 9 | 5 | 2 | -7 | 17 | 6 | 8 | 7 |
| Défense & sécurité | 16 | 13 | 4 | 3 | 3 | 54 | 21 | 37 | 14 |
| Education de base | 6 | 18 | -5 | 31 | -13 | -1 | 14 | 11 | 7 |
| ESRS | 37 | 19 | 25 | -5 | -1 | 18 | 1 | 19 | 2 |
| Culture-jeunesse et sport | 9 | 14 | 7 | -11 | -35 | 34 | 52 | -25 | 9 |
| Santé | 21 | 15 | 7 | 24 | -39 | 16 | 25 | 6 | 5 |
| Secteurs sociaux | 20 | -2 | 8 | 0 | -19 | 15 | -3 | 8 | 18 |
| Emploi | 31 | -5 | -7 | -9 | -23 | 21 | -22 | 90 | 15 |
| Agriculture | 3 | 9 | 39 | -22 | -53 | 77 | 57 | 25 | 15 |
| Mine-Hydraulique et industrie | 15 | 6 | 23 | 39 | -72 | 224 | 75 | -59 | -6 |
| Urbanisme et travaux publics | 6 | -13 | 23 | -4 | -77 | 324 | 5 | -30 | 30 |
| Transport | 30 | 71 | 2 | 17 | -74 | 92 | 67 | -51 | 129 |
| Communication | 16 | 8 | 18 | 37 | -44 | 63 | 60 | -20 | -34 |
| Dette intérieure | 3 | 8 | 309 | 334 | -37 | 78 | -1 | 36 | -3 |
| Dette extérieure | 6 | 3 | -9 | 26 | -17 | 137 | -22 | 10 | -2 |
| Intérêt dette extérieure | 9 | 0 | 15 | 15 | -20 | 58 | 7 | 7 | 10 |
| Dotations non réparties | -5 | 4 | -10 | 44 | 37 | 21 | -6 | 43 | -27 |
| Total | 8 | 9 | 11 | 12 | -31 | 50 | 23 | 4 | 6 |

Du côté des ressources publiques, celles-ci ont connu en 2012 une réduction du financement par l'aide publique au développement qui est passé de près de 10% en 2011 à seulement 8%. La part de financement des IDE a certes augmenté en 2012, mais elle a aussitôt chuté en 2014, pour ne représenter désormais en moyenne que 3% du PIB par an. Si la part de l'APD semble augmenter, il faut préciser que cela se fait de plus en plus au titre de l'aide humanitaire pour venir en aide d'urgence aux victimes de la crise et de l'insécurité continue sur une bonne partie du territoire national avec des réfugiés et des déplacés internes de plus en plus nombreux, et donc l'accroissement constaté ne saurait durer dans le temps à moins de vivre dans une situation d'insécurité permanente compromettant gravement le développement économique du pays. Du côté des deux sources de financement du développement semblent se résumer aux transferts des migrants (7% environ du PIB par an) et les ressources internes propres composées essentiellement de ressources fiscales (environ 15% par an du PIB).

Tableau 15. Sources de financement du développement (en % PIB et milliards US\$)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| APD | 9.9 | 9.6 | 10.2 | 9.8 | 8.0 | 10.5 | 8.6 | 9.2 | 8.6 | 9.5 |
| Transferts de migrants | 4.4 | 4.4 | 4.4 | 6.0 | 6.6 | 6.8 | 6.4 | 7.0 | 6.6 | 6.8 |
| IDE | 2.9 | 2.1 | 4.2 | 6.0 | 7.9 | 8.0 | 1.9 | 4.8 | 3.2 | 1.6 |
| Ressources propres du gouvernement | 13.9 | 15.1 | 15.2 | 13.1 | 13.8 | 14.7 | 13.2 | 14.9 | 16.0 | 17.1 |
| PIB (milliards dollars) | 9.8 | 10.2 | 10.7 | 13.0 | 12.5 | 13.3 | 14.4 | 13.1 | 14.0 | 15.3 |

4.3. Environnement des affaires

Il semble évident que l'insécurité impacte négativement l'amélioration du climat des affaires en tant qu'objectif stratégique de développement du secteur privé en même temps d'ailleurs que le développement des entreprises locales. Cet impact négatif transparait à travers le ralentissement des investissements en infrastructures de base, l'essor du secteur informel, l'alimentation de la corruption et de la délinquance financière, l'effritement des systèmes fiscaux et des procédures administratives régissant les entreprises. La montée de

l'insécurité demeure une vraie menace pour la croissance économique. EN matière de développement de l'infrastructure, la BAD classait déjà en 2011 le Mali au 52^{ème} rang sur 53 Etats classés, rang que le Mali n'aura pas pu améliorer dans la situation actuelle d'extrémisme violent et de terrorisme sur son sol.

Tableau 16. Indice du développement de l'infrastructure en Afrique

| Rang | Pays | Indice | Rang | Pays | Indice | Rang | Pays | Indice | Rang | Pays | Indice |
|------|---------------------|--------|------|------------|--------|------|--------------------|--------|------|--------------|--------|
| 1 | Seychelles | 100 | 14 | Comores | 43 | 27 | Ghana | 28 | 40 | Burkina Faso | 18 |
| 2 | Maurice | 90 | 15 | Swaziland | 39 | 28 | Côte d'Ivoire | 27 | 41 | Togo | 17 |
| 3 | Afrique du Sud | 81 | 16 | Namibie | 38 | 29 | Ouganda | 26 | 42 | Mozambique | 14 |
| 4 | Libye | 80 | 17 | Djibouti | 37 | 30 | Rwanda | 25 | 43 | Libéria | 13 |
| 5 | Égypte | 80 | 18 | Sénégal | 34 | 31 | Burundi | 24 | 44 | Tanzanie | 12 |
| 6 | Tunisie | 77 | 19 | Malawi | 31 | 32 | Angola | 24 | 45 | RCA | 12 |
| 7 | Algérie | 71 | 20 | Zimbabwe | 30 | 33 | Soudan | 21 | 46 | Érythrée | 11 |
| 8 | Maroc | 59 | 21 | Guinée | 29 | 34 | Bénin | 21 | 47 | Madagascar | 7 |
| 9 | Cap-Vert | 58 | 22 | Mauritanie | 29,4 | 35 | Guinée Bissau | 21 | 48 | Niger | 6 |
| 10 | Botswana | 57 | 23 | Zambie | 28,6 | 36 | Kenya | 20 | 49 | Tchad | 5 |
| 11 | Gambie | 49 | 24 | Congo | 28,6 | 37 | Nigéria | 20 | 50 | Sierra Leone | 5 |
| 12 | Gabon | 45 | 25 | Lesotho | 28,5 | 38 | Guinée Équatoriale | 19 | 51 | RD Congo | 5 |
| 13 | São Tomé & Príncipe | 43 | 26 | Cameroun | 28,0 | 39 | Mali | 18 | 52 | Éthiopie | 4 |
| | | | | | | | | | 53 | Somalie | - |

Le secteur privé, au Mali comme au Burkina Faso (Free Afrik, 2018) est caractérisé par sa petite taille, voire sa très petite taille (moins de 50 millions fcfa de chiffres d'affaires annuel) avec trop peu de chance de devenir grande même pas moyenne, la prédominance des unités de transformation semi-industrielle, une plus grande concentration dans quelques villes principales et secondaires et enfin la plupart du temps des entreprises de type familial. Beaucoup de ces caractéristiques s'expliqueraient par la pauvreté surtout en milieu rural et le faible pouvoir d'achat des personnes en emploi, toute chose qui limite la demande marchande, le faible niveau de spécialisation des unités de production, etc. L'informalité, quant à elle, est alimentée par les frais liés aux procédures d'enregistrement, les risques d'inspection et de contrôle, la fiscalité.

Tableau 17. Répartition des entreprises du Mali

| | | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|------------------------|------------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Secteur d'activité | Industrie | 51% | 51% | 60% | 54% |
| | Service | 40% | 46% | 33% | 43% |
| | Agriculture | 9% | 3% | 7% | 3% |
| Type d'entreprise | TPE (-50 millions fcfa de CA) | 14% | 5% | 3% | 7% |
| | PE (-200 millions fcfa de CA) | 32% | 29% | 31% | 23% |
| | ME (-1 milliard fcfa de CA) | 22% | 20% | 26% | 28% |
| | GE (-10 milliards fcfa de CA) | 25% | 35% | 34% | 32% |
| | TGE (10 milliards fcfa de CA et +) | 7% | 11% | 6% | 10% |
| Indicateurs entreprise | Emplois permanents | 12 822 | 12 518 | 13 179 | 13 340 |
| | CA (milliards fcfa) | 979 | 1 237 | 710 | 1 132 |
| | Investissement (milliards fcfa) | 73 | 87 | 199 | 125 |
| | Créance / Etat (milliards fcfa) | 40 | 21 | 15 | 42 |

Source: CNPM, Baromètre de conjoncture des entreprises du Mali

Le climat des affaires est aussi caractérisé par l'insuffisance et la faible qualité des infrastructures, l'accès limité au financement, l'inadéquation de la législation du travail, le déficit de fonctionnement équitable de la justice et de l'administration fiscale et douanière, la

pénurie de ressources humaines hautement qualifiées. L'amélioration d'un tel climat suppose aussi des organisations patronales suffisamment fortes et unifiées avec de bonnes capacités de plaidoyer et de lobbying (Free Afrik, 2018) et tout aussi capables de monter en faveur du secteur privé des stratégies, des tactiques et des plans opérationnels d'atteinte des objectifs de développement économique local tant au niveau macroéconomique que des collectivités et des secteurs d'activités.

Ces dernières années, au Mali, le climat des affaires emble également marqué par la contribution négative d'un certain nombre de facteurs externes sur la performance des entreprises. Ce sont la situation sécuritaire interne, la conjoncture économique générale dont on ne peut pas dire qu'elle soit indépendante de l'insécurité telle quelle ou telle que perçue par les opérateurs économiques et la situation sociopolitique marquée par d'innombrables tensions sociales et la montée de l'insécurité. L'état des infrastructures de base, ben qu'ayant un impact négatif moins prononcé n'a pas non plus d'effet positif sur la performance des entreprises, c'est dire que celles-ci s'en passent plus que ne s'en servent, optant en échange pour des solutions individuelles. Il en serait de même de l'appréciation des institutions et structures d'appui ainsi que du recours aux organismes juridiques et judiciaires.

Tableau 18. Contribution des facteurs externes à la performance des entreprises

| | 2016 | | | 2017 | | |
|--|-------------|--------|--------------|-------------|--------|--------------|
| | Négaivement | Neutre | Positivement | Négaivement | Neutre | Positivement |
| Conjoncture économique générale | 54% | 36% | 9% | 60% | 37% | 3% |
| Situation sécuritaire interne | 58% | 27% | 15% | 59% | 32% | 9% |
| Situation politique et sociale | 48% | 36% | 16% | 50% | 43% | 7% |
| Etat des infrastructures de base | 39% | 46% | 15% | 42% | 48% | 10% |
| Coûts des facteurs | 35% | 49% | 16% | 38% | 50% | 12% |
| Réglementation et procédures administratives | 34% | 47% | 19% | 31% | 52% | 17% |
| Situation des institutions et structures d'appui | 25% | 62% | 12% | 28% | 56% | 15% |
| Situation des institutions juridiques et judiciaires | 25% | 61% | 14% | 22% | 71% | 7% |

Source: CNPM, Baromètre de conjoncture des entreprises du Mali

S'agissant justement des infrastructures et services publics de base, les entreprises en sont très peu satisfaites de leur état, à la seule exception notable du réseau de téléphonie, d'Internet et de télécommunication (58% de satisfaction en 2018 contre 47% en 2017 et juste au-dessus de la moyenne en 2015 et 2016. Non seulement l'insatisfaction touche la plupart des infrastructures mais aussi elle croit d'année en année c'est dire qu'on assiste à une dégradation continue de la situation, compromettant sérieusement la performance du secteur privé, pourtant déclaré et reconnu moteur de la croissance économique. La dégradation est perceptible pour tout ce qui touche au domaine des transports et infrastructures de transport qu'ils soient ferroviaires, routier ou aérien

Tableau 19. Satisfaction des entreprises avec l'état des infrastructures de base

| | 2015* | 2016* | 2017 | 2018 |
|---|-------|-------|------|------|
| Fret transport ferroviaire | 2.2 | 2.4 | 20% | 13% |
| Assainissement et évacuation d'effluents | 1.9 | 2.4 | 16% | 16% |
| Routes et réseaux routiers | 2.3 | 2.6 | 21% | 23% |
| Services et infrastructures portuaires et douanières | 2.4 | 2.7 | 24% | 25% |
| Services immobiliers d'entreprise (terrains à bâtir, zone...) | 2.1 | 2.8 | 22% | 26% |
| Services postaux | 2.5 | 3.0 | 37% | 30% |
| Transports routier et services liés | 2.5 | 3.1 | 35% | 32% |
| Réseaux d'énergie et d'électricité | 2.2 | 2.6 | 22% | 32% |
| Réseaux d'eau | 2.5 | 3.1 | 36% | 36% |
| Frets et transports aériens | 2.6 | 3.2 | 37% | 38% |
| Réseau de téléphonie, d'Internet et de télécommunication | 2.8 | 3.6 | 47% | 58% |

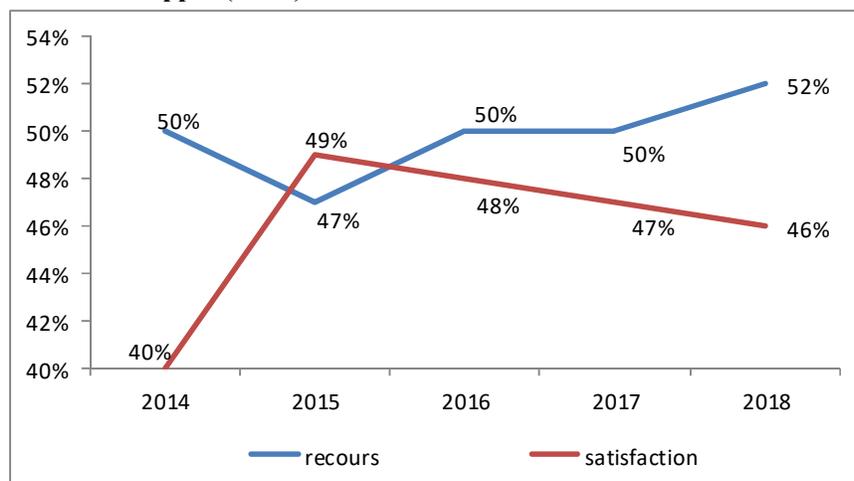
*2015 Degré de satisfaction (1=non, 2= très peu, 3= assez, 4=très)

*2016 Degré de satisfaction (1=non, 2= très peu, 3= peu, 4= passable, 5= assez, 6=très)

Source: CNPM, Baromètre de conjoncture des entreprises du Mali

Selon le baromètre de conjoncture des entreprises du patronat malien, la moitié des entreprises recouraient en 2014 aux structures publiques d'appui. En 2015, elles sont 47% des entreprises à y recourir. Pendant ce temps, leur satisfaction est passée de 40% à 49%. Depuis 2015, l'on assiste en même temps à un accroissement du recours conjugué à une baisse de la satisfaction avec un écart considérable en 2018, 52% face à 46%, soit 6 points de pourcentage d'écart entre les deux indicateurs, contre seulement deux à trois points les années antérieures.

Graphique 4. Evolution du recours et de la satisfaction avec les structures d'appui (en %)



Source: CNPM, Baromètre de conjoncture des entreprises du Mali

Corrélativement, les attentes des entreprises et les priorités de l'Etat en matière de développement économique ne se recoupent que rarement avec une nette dégradation de la conjugaison des deux positions ces deux dernières années. Ainsi en 2018, toutes les attentes majeures des entreprises font à de moins grandes priorités de l'Etat, qu'il s'agisse de la stabilité politique, de la revue fiscale, de l'assainissement des marchés ou de l'accès au financement voire de la création d'infrastructures de base. En 2016, de tels contrats saisissants n'apparaissaient pas. Curieusement, aucune priorité publique ne correspond à une attente mineure des entreprises, l'Etat n'ayant plus vraiment de priorité majeure tranchée, même pas la stabilité politique et la sécurité intérieure telle qu'elle l'était en 2016 en même temps qu'attente forte du secteur privé, soit avant les élections présidentielles de juillet 2018. Ce sont autant d'éléments qui non seulement compromettent l'essor des entreprises mais aussi l'innovation, surtout dans des domaines de pointe comme les TIC, les produits pharmaceutiques.

Tableau 20. Attentes des entreprises et priorités de l'Etat (en %)

| | 2016 | | 2017 | | 2018 | |
|---|-----------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|
| | attente majeure | priorité majeure | attente majeure | priorité majeure | attente majeure | priorité majeure |
| Stabilité politique et sécurité intérieure | 83 | 68 | 70 | 30 | 69 | 41 |
| Revue fiscale | 74 | 50 | 65 | 24 | 60 | 24 |
| Assainissement des marchés | 78 | 49 | 60 | 22 | 51 | 20 |
| Facilitation de l'accès aux financements | 67 | 41 | 56 | 19 | 49 | 15 |
| Sécurité judiciaire et juridique | 71 | 50 | 49 | 21 | 48 | 25 |
| Création des infrastructures de base | 70 | 46 | 46 | 17 | 37 | 15 |
| Promouvoir le dialogue social | 78 | 62 | 60 | 28 | 51 | 23 |
| Faciliter l'accès aux partenariats (commercial, technique et financier) | 71 | 55 | 52 | 20 | 50 | 25 |
| Faciliter l'accès aux services non financiers | 68 | 45 | 36 | 17 | 27 | 15 |
| Simplifier les procédures de création et développement des entreprises | 66 | 56 | 44 | 20 | 42 | 16 |
| Payer la dette intérieure | 66 | 46 | 45 | 19 | 43 | 23 |
| Faciliter l'accès aux marchés | 63 | 38 | 50 | 19 | 37 | 18 |

Source: CNPM, Baromètre de conjoncture des entreprises du Mali

5. Impacts de l'insécurité sur le secteur privé

Au-delà des pertes en vies humaines, de l'aggravation de la perception populaire de l'insécurité, l'extrémisme violent et toutes les formes d'insécurité impacte le secteur privé, dans son ensemble et particulièrement des secteurs les plus exposés aux attaques terroristes, aux actions violentes de groupes armés divers et aux retombées connexes des cibles militaires et civiles de l'insécurité. Pour bien appréhender de tels impacts économiques, il est judicieux de recueillir les opinions et perceptions des opérateurs économiques eux-mêmes, à travers des entretiens qualitatifs aussi bien individuels qu'en focus groupes. L'analyse de certaines données secondaires permet au préalable d'inférer les premiers effets sectoriels de l'insécurité et d'alimenter chemin faisant les guides d'entretiens avec le secteur privé directement.

5.1. Les secteurs les plus touchés

L'abondante littérature sur l'impact économique de l'insécurité et de certaines de ses formes particulières montre que le secteur des services est le plus touché, qu'il s'agisse du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, du transport, des activités de loisir, etc. Dans le cas spécifique du terrorisme, il faut ajouter les systèmes informatiques, l'industrie de la chimie, de la cosmétique et pharmaceutique, la transformation de la viande, les médias et l'aviation. Dans tous les cas, les impacts de court terme semblent concentrés dans les activités de tourisme et de transport, comme cela semble le cas au Mali, avec des effets de contagion dans les domaines des infrastructures, des marchés locaux, de l'éducation et de la santé (non seulement en ce qui concerne les infrastructures mais aussi le déploiement du personnel sur le territoire), le système financier bancaire et non bancaire, l'agriculture, l'élevage et la pêche.

La grave crise de 2012 au Mali a anéanti les efforts de croissance des secteurs secondaire et tertiaire qui sont rentrés en récession avec des

taux négatifs de croissance de -9.3% respectivement -2.6%. Depuis, le secteur secondaire s'est relativement peu relevé de cette crise contrairement au secondaire qui a pu répartir à la hausse notamment sous l'impulsion des télécommunications. Il est intéressant d'analyser avec les acteurs sur le terrain la situation de l'industrie qui semble structurellement affectée depuis 2010 et donc de chercher à isoler l'impact, probablement limité, de l'insécurité de celle de la faiblesse intrinsèque de ce secteur d'activités traduisant justement la non diversification de l'économie malienne.

Tableau 21. Croissance sectorielle (en %)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Secteur primaire | 6.9 | 2.4 | 10.0 | -2.6 | 9.3 | -3.7 | 9.1 | 7.3 | 7.6 | 4.7 |
| Secteur secondaire | 13.6 | 3.9 | -4.2 | 0.7 | -9.3 | 2.1 | 9.9 | -0.3 | 0.4 | 5.8 |
| Secteur tertiaire | 1.1 | -0.3 | 11.5 | 8.4 | -2.6 | 7.0 | 5.3 | 7.3 | 6.9 | 5.4 |

Le relatif dynamisme du secteur primaire est principalement l'œuvre de l'agriculture vivrière qui n'a pas été affecté en 2012 mais qui l'aura été une année plus tard. Les graves tensions depuis 2018 entre éleveurs et agriculteurs pourraient avoir des conséquences négatives importantes les années à venir compromettant la croissance de cette branche et induisant ainsi l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il ne se dégage pas de transformation structure visible dans la décomposition branche du secteur primaire toujours dominée par les cultures vivrière, suivies des produits d'élevage et de chasse.

Tableau 22. Décomposition branche de la croissance du secteur primaire (en %)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Secteur primaire | 6.9 | 2.4 | 10.0 | -2.6 | 9.3 | -3.7 | 9.1 | 7.3 | 7.6 | 4.7 |
| Agriculture vivrière | 6.3 | 1.8 | 4.4 | -5.0 | 5.2 | -4.1 | 4.6 | 5.3 | 3.6 | 2.2 |
| Agriculture d'exportation | -0.1 | 0.6 | 1.0 | 0.0 | 0.8 | -0.1 | 1.5 | -0.5 | 1.7 | 0.4 |
| Élevage et chasse | 0.6 | 1.1 | 3.2 | 2.1 | 1.9 | 0.3 | 2.3 | 1.6 | 1.6 | 1.4 |
| Exploitation forestière et cueillette | -0.1 | 0.3 | 0.3 | 0.2 | 0.3 | 0.1 | 0.3 | 0.3 | 0.3 | 0.2 |
| Pêche | -0.1 | 0.3 | 0.3 | 0.2 | 0.8 | 0.2 | 0.4 | 0.4 | 0.3 | 0.3 |
| Activités extractives | 0.2 | -1.6 | 0.9 | -0.1 | 0.4 | -0.2 | 0.1 | 0.1 | 0.1 | 0.1 |

La décroissance du secteur secondaire en 2012 aura été induite par les constructions et un peu l'agro-industrie. Depuis, la contribution de cette branche des BTP à la croissance du secteur est supérieure à celles observées auparavant. L'agro-industrie marque quelque peu le pas avec une contribution qui n'aura finalement été importante qu'en 2014, juste derrière le textile et bien devant la construction. Il est possible que ce sous-secteur agroalimentaire ait été affecté par l'insécurité de ces dernières années, toute chose pouvant être empiriquement vérifiée avec les organisations faitières sectorielles.

Tableau 23. Décomposition branche de la croissance du secteur secondaire (en %)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------------------------|------|------|------|------|-------|------|------|------|------|------|
| Secteur secondaire | 13.6 | 3.9 | -4.2 | 0.7 | -9.3 | 2.1 | 9.9 | -0.3 | 0.4 | 5.8 |
| Industries agroalimentaires | -1.0 | 0.2 | 0.5 | 1.4 | -1.7 | 1.7 | 5.5 | -1.9 | -2.4 | 1.1 |
| Textiles | -0.8 | 0.3 | 0.4 | 1.0 | 1.7 | -1.0 | 9.7 | -1.3 | 0.5 | 1.1 |
| Métallurgie fonderie | -1.6 | -0.6 | -4.9 | -2.0 | 0.7 | -0.2 | -1.2 | 0.2 | 0.1 | 0.0 |
| Autres industries | 19.1 | 2.4 | -3.0 | -1.0 | 1.3 | -0.1 | -7.3 | 0.4 | -1.1 | 0.5 |
| Electricité et eau | -1.4 | 0.5 | 1.4 | 1.4 | 0.5 | 0.9 | 1.4 | 0.9 | 1.2 | 1.2 |
| Construction | -0.8 | 1.1 | 1.3 | -0.1 | -11.7 | 0.7 | 1.8 | 1.4 | 2.0 | 2.0 |

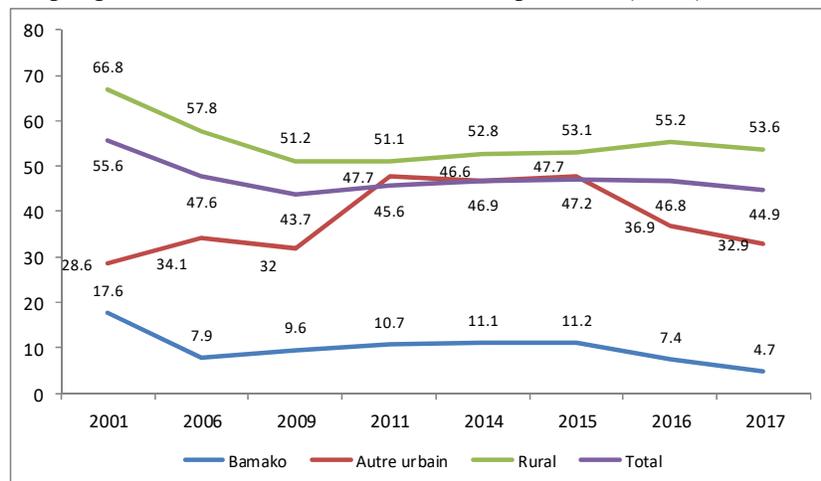
Le secteur tertiaire, un des plus touchés par la crise de 2012, a depuis retrouvé un dynamisme avec une croissance moyenne de plus de 6% l'an, supérieure d'un point de pourcentage à la moyenne annuelle observée avant crise. Toutefois, son évolution est assez instable et du reste essentiellement tirée par les seuls sous-secteurs des transports et communications. Les activités hôtelières et de restauration ont le plus contribué à la chute du secteur en 2012 et à partir de 2014 ont cessé de croître avec une contribution nulle sur le secteur. Cette situation mérite d'être davantage explorée pour situer les causes y compris les canaux de transmission de l'insécurité sur ces activités.

Tableau 24. Décomposition branche de la croissance du secteur tertiaire (en %)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Secteur tertiaire | 1.1 | -0.3 | 11.5 | 8.4 | -2.6 | 7.0 | 5.3 | 7.3 | 6.9 | 5.4 |
| Commerce | 3.0 | -1.7 | 4.3 | 4.5 | -1.3 | 1.8 | 0.8 | 1.7 | 2.1 | 1.7 |
| Hôtellerie et restauration | 0.2 | 0.1 | 0.1 | 0.2 | -1.6 | 0.3 | 0.2 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Transports et communications | -0.5 | 2.3 | 3.9 | 3.8 | 2.0 | 2.8 | 2.1 | 2.8 | 2.5 | 2.1 |
| Activités financières | -0.1 | 0.4 | 0.7 | 0.3 | 0.8 | 0.1 | 0.3 | 0.3 | 0.4 | 0.3 |
| Activités de services aux entreprises | -0.3 | 0.4 | 0.6 | -0.9 | -0.4 | 0.9 | 0.3 | 0.3 | 0.4 | 0.4 |
| Activité d'administration publique | 0.5 | -2.1 | 0.8 | 0.1 | -1.3 | 0.1 | 1.0 | 1.6 | 1.2 | 0.8 |
| Autres Services | -0.9 | 0.3 | 0.8 | 0.2 | 0.1 | 0.5 | 0.9 | 0.8 | 0.6 | 0.5 |
| Production imputée de services bancaires | -0.6 | 0.1 | 0.3 | 0.3 | -1.1 | 0.6 | -0.2 | -0.3 | -0.3 | -0.2 |

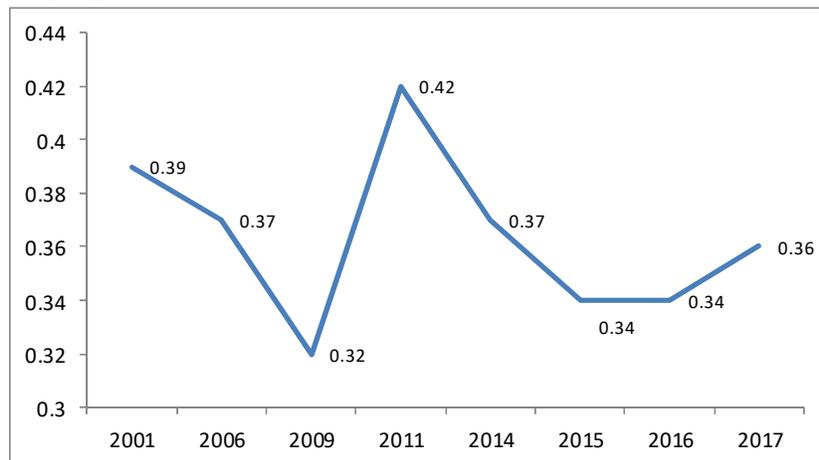
Une des conséquences sociales majeures de l'insécurité serait la trop timide réduction de la pauvreté au Mali. Celle-ci est passée d'un peu plus de 46% en 2011 à près de 45% en 2017, moins d'un point de pourcentage de réduction en 6 ans. Pire, sur la même période, 2011-2017, la pauvreté a augmenté en milieu rural de plus de 2 points de pourcentage. Entre 2011 et 2015, y compris l'année 2012 de grave crise, l'incidence de la pauvreté a plutôt augmenté au lieu de baisser, particulièrement en milieu rural suivi des autres villes puis finalement de Bamako où elle est passée de 10.7% à 11.2%.

Graphique 5. Evolution de l'incidence de la pauvreté (en %)



La diminution de l'inégalité, mesurée par l'indice de Gini, de 2001 à 2009 a été anéanti par la forte augmentation de 2011, année du plus haut d'inégalité au cours des deux dernières décennies, à partir duquel l'indice ne peut que diminuer de façon significative entre 2011 et 2011 puis timidement avant de reprendre une tendance à la hausse depuis 2015. Dans un contexte de pauvreté, l'inégalité a tendance à saper la demande locale de consommation et corrélativement décourager l'investissement productif. Ce qui fait dire à certaines organisations patronales qu'il n'y a pas de classes moyennes au Mali et que la demande de produits transformés de la part de la large population paysanne est négligeable et eut être satisfaite avec des investissements à la marge sinon par des importations de seconde main de divers produits.

Graphique 6. Evolution de l'indice de Gini



En conséquence de la pauvreté et des inégalités, les prix connaîtront des hausses relativement limitées surtout après la crise de 2012. Ils vont osciller dans un intervalle de 104 à 131 entre 2008 et 2012, puis entre 107 et 116 entre 2013 et 2017, soient des indices moyens annuels de 117 respectivement 112. Sur toute la période comme sur la sous-période 2013-2018, les prix vont baisser en moyenne par an sur les loisirs et culture ainsi que sur la communication, de 4% respectivement 8% l'an de 2013 à 2018, avec 2% respectivement 13% de baisse moyenne par an sur la période 2008-2018. Les postes de dépenses des ménages "alcool et tabac" ont connu les plus fortes hausses dans la période post crise avec un indice moyen annuel de 130, soit 30% de taux d'augmentation des prix à la consommation dans la capitale. Une investigation poussée auprès des opérateurs et de leurs représentants patronaux de ce sous-secteur est nécessaire pour comprendre les canaux de transmission de l'insécurité sur leurs affaires. Cela est d'autant plus justifié que ledit sous-secteur est dans le viseur des jihadistes et autres fondamentalistes religieux.

Tableau 25. Evolution de l'indice des prix à la consommation (en %)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Produits alimentaires | 126.9 | 130.8 | 107.3 | 112.7 | 112.7 | 117.8 | 117.5 | 121.1 | 117.2 | 120.2 | 122.8 |
| Alcool et tabac | 100.2 | 91.2 | 107.5 | 107.1 | 107.1 | 112.9 | 127.7 | 136.1 | 136.5 | 135.0 | 133.5 |
| Habillement et chaussures | 110.6 | 113.4 | 102.5 | 102.5 | 102.5 | 105.8 | 108.0 | 108.3 | 108.8 | 107.0 | 107.8 |
| Logement, eau, gaz, électricité ... | 123.9 | 124.2 | 98.7 | 101.7 | 101.7 | 107.7 | 111.0 | 112.8 | 114.8 | 114.1 | 117.2 |
| Meubles, articles de ménage | 128.3 | 136.9 | 103.9 | 106.6 | 106.6 | 108.4 | 108.0 | 108.5 | 110.7 | 131.8 | 142.7 |
| Santé | 128.8 | 138.2 | 99.8 | 101.4 | 101.4 | 99.9 | 100.8 | 102.6 | 100.1 | 99.9 | 101.9 |
| Transports | 153.6 | 154.2 | 102.3 | 104.5 | 104.5 | 111.1 | 114.9 | 112.7 | 107.3 | 108.0 | 109.3 |
| Communication | 67.7 | 56.8 | 93.8 | 90.3 | 90.3 | 96.9 | 96.1 | 94.4 | 94.8 | 88.6 | 83.2 |
| Loisirs et culture | 102.0 | 99.7 | 98.1 | 99.0 | 99.0 | 98.8 | 97.2 | 96.6 | 96.1 | 94.5 | 95.2 |
| Enseignement | 187.5 | 193.7 | 105.3 | 106.2 | 106.2 | 105.7 | 106.9 | 107.1 | 107.3 | 112.1 | 112.0 |
| Restaurants et hôtels | 127.4 | 141.9 | 100.6 | 100.2 | 100.2 | 110.0 | 108.5 | 108.7 | 108.7 | 115.5 | 117.1 |
| Biens et services divers | 140.1 | 137.8 | 98.7 | 98.7 | 98.7 | 106.7 | 107.1 | 107.0 | 109.1 | 111.9 | 113.1 |
| Total | 128.1 | 130.9 | 103.6 | 106.7 | 106.7 | 111.7 | 112.6 | 114.3 | 112.2 | 114.2 | 116.2 |

La situation peu reluisante de l'économie transparait aussi dans l'évolution des marchés publics. Aussi, le montant moyen par marché public est-il passé de 200 millions de fcfa en 2012, année de crise, à 152 millions en 2017, non sans avoir été de 314 millions en 2015 et même de 428 millions en 2016. Jusqu'en 2014, le montant moyen par marché par entente directe a été le plus élevé de tous les modes de passation jusqu'en 2014, devancée en 2015 et 2016 par les appels d'offres restreints avant de reprendre la tête en 2017. Le montant par marché par appel d'offres ouvert est relativement plus modeste de tous les modes de passation des marchés publics si ce n'est en 213, 214 et 2017 où il dépasse celui par appel restreint.

Tableau 26. Evolution du montant moyen par marché public (en millions fcfa)

| | | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------------------|-----------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Nature du marché | Fourniture | 175 | 148 | 138 | 199 | 241 | 111 |
| | Travaux | 287 | 254 | 302 | 602 | 733 | 364 |
| | Prestations intellectuelles | 147 | 122 | 245 | 224 | 457 | 59 |
| Financement | Budget d'Etat | 204 | 153 | 153 | 182 | 342 | 122 |
| | Conjoint | 340 | 290 | 594 | 5 846 | 2 311 | 90 |
| | Financement extérieur | 145 | 268 | 277 | 235 | 652 | 654 |
| Mode de passation | Appel d'offres ouvert | 164 | 151 | 186 | 302 | 420 | 149 |
| | Appel d'offres restreint | 209 | 82 | 169 | 652 | 650 | 128 |
| | Entente directe | 562 | 493 | 349 | 381 | 434 | 337 |
| Total | | 200 | 169 | 197 | 314 | 428 | 152 |

De 2012 à 2017, le nombre de marchés publics a progressé de 54% l'an tandis que les montants ont cru de 46% l'an, davantage de marchés avec relativement moins d'argent. La plus forte augmentation en termes de nombre de marchés a été enregistré en 2017, 200%, puis 2013, 84% et la plus faible en 2016, seulement 6% suivie de 2015, 13%. Les montants ont plus lentement augmenté, 81% en 215 contre seulement 6% en 2017. En nombre, les marchés sont dominés par les fournitures de biens, le financement sur budget d'Etat et la passation par appel d'offres ouvert, entre 53% et 94%, quelle que soit l'année. En montant par contre, la dominance en faveur des fournitures est contrariée à partir de 2015 au profit des travaux dont les coûts unitaires sont nettement supérieurs à ceux des fournitures de biens. Les prestations intellectuelles représentent entre 8% et 17% des montants totaux des marchés publics.

Tableau 27. Structure des marchés publics (en % et milliards fcfa)

| | | 2012 | | 2013 | | 2014 | | 2015 | | 2016 | | 2017 | |
|-------------------------------|-----------------------------|------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|
| | | Nombre | Montant | Nombre | Montant | Nombre | Montant | Nombre | Montant | Nombre | Montant | Nombre | Montant |
| Nature du marché | Fourniture | 64% | 56% | 62% | 54% | 58% | 41% | 56% | 35% | 53% | 30% | 54% | 39% |
| | Travaux | 25% | 36% | 23% | 35% | 25% | 39% | 28% | 53% | 31% | 53% | 21% | 51% |
| | Prestations intellectuelles | 10% | 8% | 15% | 11% | 16% | 20% | 17% | 12% | 16% | 17% | 25% | 10% |
| Financement | Budget d'Etat | 81% | 83% | 87% | 79% | 76% | 59% | 79% | 46% | 79% | 63% | 88% | 71% |
| | Conjoint | 4% | 7% | 3% | 6% | 4% | 13% | 2% | 40% | 1% | 7% | 6% | 3% |
| | Financement extérieur | 15% | 11% | 9% | 15% | 20% | 28% | 19% | 14% | 20% | 30% | 6% | 26% |
| Mode de passation | Appel d'offres ouvert | 83% | 68% | 84% | 75% | 90% | 85% | 91% | 88% | 92% | 90% | 94% | 92% |
| | Appel d'offres restreint | 9% | 9% | 9% | 4% | 4% | 3% | 2% | 4% | 3% | 5% | 5% | 4% |
| | Entente directe | 8% | 23% | 7% | 20% | 7% | 12% | 7% | 8% | 5% | 5% | 2% | 4% |
| Total (milliards fcfa) | | 559 | 112 | 1 028 | 173 | 1 352 | 266 | 1 529 | 481 | 1 627 | 696 | 4 883 | 741 |

5.2. Etude de cas

Elle prendra la forme d'entretiens qualitatifs avec les représentants patronaux de certains secteurs d'activités au plan national. Les résultats de ces entretiens en plus du traitement des données secondaires ici effectué alimenteront le dialogue politique public-privé. Pour cette étude de cas, des correspondances ont été envoyées aux présidents des organisations patronales membres du CNPM pour des entretiens qualitatifs avec certains de leurs adhérents afin d'échanger sur l'impact de l'insécurité et de l'extrémisme violent sur leurs secteurs respectifs d'activités C'est ainsi que du 11 au 18 avril 2019 de tels entretiens ont pu se tenir avec ces organisations, dans certains cas dans les locaux de leurs bureaux sis à Quinzabougou (Bamako) et dans d'autres dans les locaux de certaines entreprises ou au Ministère du tourisme où se réunissaient des membres de l'association malienne des agences de voyage. Six secteurs d'activités ont pu être couverts, à savoir (i) le tourisme et l'hôtellerie, (ii) le secteur des transports terrestres, (iii) le secteur minier industriel, (iv) le secteur des BTP, (v) le secteur bancaire, (vi) le secteur agricole. Invariablement, les discussions ont porté sur (i) les organisations faitières, pour en savoir un peu plus sur l'adhésion, le fonctionnement et la gouvernance, (ii) les impacts de l'insécurité sur les affaires, (iii) les mesures prises à l'interne et en dehors des secteurs pour faire face auxdits impacts, (iv) les recommandations des corporations pour atténuer les impacts voire pour en savoir davantage sur leur ampleur.

5.2.1. Tourisme et hôtellerie

Deux organisations ont pu être rencontrées séparément, à savoir la Fédération nationale des industries hôtelières du Mali (FNIHM) et l'Association malienne des agences de voyage (AMAVT). La première comprend les sous-secteurs de l'hébergement, de la restauration, des espaces de loisir et des salles de conférence tandis que la seconde comprend les activités de billetterie, pèlerinage, fret, tourisme et courrier. Quel que soit l'interlocuteur, ce secteur semble

être le plus touché directement par l'insécurité dans le pays et cela depuis l'éclatement de la crise en 2012 quand on sait que la plupart des clients du secteur sont des étrangers à qui les autorités de leurs pays d'origine ne cessent de déconseiller la destination Mali quand les chancelleries occidentales ne demandent pas à leurs ressortissants de ne fréquenter que les hôtels 4 ou 5 étoiles. L'hôtellerie avait particulièrement chuté en 2012 avant de remonter timidement sur la période 2013-2015 et de replonger à nouveau depuis fin 2015 avec l'extension de l'insécurité et de l'extrémisme violent au centre du pays. La période 2016-2018 aura été marquée par l'annulation de beaucoup de congés et de réservations de chambres d'hôtel, la chute de la fréquentation des chambres et des restaurants et un bilan négatif qu'affichent la plupart des structures hôtelières, particulièrement à Bamako, Mopti et Ségou, avec le cas extrême de fermeture de tous les hôtels à Gao. Le ralentissement de l'activité touristique affecte bien d'autres activités, le tourisme étant un secteur transversal par excellence. Au cours des entretiens, un responsable d'hôtel de Bamako a rapporté que son établissement a connu 15 mois de chômage technique, un doublement de l'encours de son prêt bancaire et une perte de son ADIT (Acompte sur divers impôts et taxes) de près de 2 millions faute d'activités.

Les opérateurs touristiques rapportent que 90% des agences de voyage ont fermé, les ventes des survivantes ont baissé de moitié et qu'il n'y a pas plus de 1% des guides touristiques en activité. Aussi, l'activité voyage est-elle partie à vau-l'eau pour que ne subsiste que le pèlerinage d'autant plus qu'il n'y a presque plus d'arrivée de touristes au Mali avec comme conséquence la fermeture de beaucoup d'agences et d'hôtels ainsi que de restaurants surtout à Mopti, Bandiagara, Koro et Bankass. Malheureusement, la situation ne semble pas augurer d'un avenir meilleur d'autant plus que le centre est affecté que "d'autres problèmes sont venus se greffer surtout ceux de la France car ce pays fait maintenant feu de tout bois en particulier dans les pays à gisement comme le Niger et le Mali, donc l'insécurité va durer puisque pendant ce temps la France continue de piller en étant la base de tous ces problèmes, le problème du Mali c'est la France qui veut avoir les

mains libres pour exploiter nos ressources, comment sortir de cette situation où l'insécurité prédomine et gouverne tout. Le Mali ne se fera pas tant que la France nous tient".

Au chapitre des mesures prises ou à prendre pour atténuer l'impact de l'insécurité, les hôteliers disent avoir pris quelques mesures de sécurisation en équipements et formation du personnel mais cela grève les coûts, représentant près des trois quarts des investissements dans la seule sécurisation des sites. Le ministère chargé de la sécurité n'aurait pas réservé une suite favorable à leur demande de sécuriser les sites et les clients au motif qu'il ne dispose pas d'autant d'effectifs. Le sentiment partagé est qu'à leurs yeux, l'Etat n'aurait pas pris ses responsabilités par une stratégie de gestion de la crise alors qu'il aurait pu s'inspirer des expériences de la Tunisie ou de l'Egypte qui s'en sont sortis dans les mêmes conditions d'insécurité que le Mali. Pire, il n'aurait rien fait en termes de fiscalité ou d'accompagnement au financement de l'activité alors même que les engagements précédents vis-à-vis des banques

Venaient grever les charges des opérateurs. Encore pire, une loi d'indemnisation des hôtels avait été votée sans qu'aucun décret d'application de cette loi n'ai été prise. Une possible mesure, aux dires de nos interlocuteurs, aurait pu être le développement du transport aérien, vu le mauvais état des routes et l'insécurité dans le transport terrestre mais il n'y a pas d'avion et l'Etat ne veut pas y investir, laissant le transport aérien interne à la MINUSMA et aux humanitaires. L'alternative de la diversification est rejetée parce que l'hôtel engloutirait toutes les possibilités d'investissement tellement c'est lourd. Se tourner vers le marché local du divertissement aurait encore été possible si l'Etat et ses partenaires n'y menaient pas de la concurrence déloyale comme avec le Centre international de conférences de Bamako qui abrite toutes les conférences et cérémonies de mariage au détriment des hôtels ou les villas des privés qui hébergent les agents civils et militaires des forces armées étrangères toujours au détriment des professionnels de l'hébergement.

Les agences de voyages ont obtenus comme mesures des pouvoirs publics la suppression des autorisations de photographe, la relecture des textes de l'OMATHO avec aujourd'hui la création de la Direction nationale du tourisme et de l'hôtellerie ainsi que de l'Agence de promotion du tourisme au Mali. Elles ont également obtenu que 85% des pèlerins à la Mecque soient réservées aux opérateurs privés contre 15% à la filière gouvernementale. Vis-à-vis des compagnies aériennes, la faitière des agences de voyage a obtenu que ses membres puissent faire de la billetterie sans devoir payer de grosses cautions au motif que le pays serait à grand risque. Certaines mesures souhaitées n'ont jusqu'ici pas pu aboutir, entre autres la baisse de certaines charges telles que le gel des impôts et taxes, ainsi que des charges sociales, un moratoire sur les frais d'électricité. La diversification est très difficile à envisager dès lors que le bas pouvoir d'achat des maliens ne leur permet pas de faire du tourisme interne sans compter que l'insécurité les dissuade de tout loisir avec de fortes probabilités de rapt et d'assassinats, etc.

A l'unanimité, les interlocuteurs du tourisme et de l'hôtellerie recommandent que soit davantage documenté l'impact de l'insécurité sur le secteur, chose que leurs organisations ne peuvent faire faute de moyens. Aussi sollicitent-ils GREAT et ses partenaires à les aider à faire une évaluation quantitative de cet impact, ce qui serait salubre pour le secteur, et de sensibiliser le public par rapport à l'importance du tourisme, à travers les médias y compris les réseaux sociaux.

5.2.2. Transport terrestre

Les entretiens avec des responsables du Syndicat des entreprises de transport (SET) ont permis d'en savoir un peu plus sur les impacts de l'insécurité sur le secteur. On citera des cas de véhicules de transport qui sautent sur des mines, d'autres attaqués et les voyageurs dépouillés de tout, des auto-gares squattées par des jihadistes comme à Douentza avant de déménager dans des locaux de l'administration publique comme les académies. Certains axes routiers sont célèbres pour leur insécurité tels que Diabali – Sévaré – Ménaka – Tessalit – Kidal, etc.

D'autres sont devenus inaccessibles comme tout le Nord si ce n'est des compagnies soupçonnées d'être azawardiennes comme Nour, SONEF, RIMBO ou Tilemsi. Au très mauvais état des routes en rajoute à l'insécurité routière aussi grave que l'insécurité tout court. Le palliatif de l'escorte militaire des véhicules de transport de passagers engendre des coûts supplémentaires, 18'000 fcfa à l'aller comme au retour sur l'axe Bamako-Sikasso jusqu'à 900'000 fcfa par mois et par compagnie en Côte d'Ivoire, malgré tout, es passagers sont rançonnés le long des trajets. Résultat, le transport serait en passe de disparaître, aussi les auto-gares sont-elles remplies d'anciens transporteurs désœuvrés.

Les transporteurs auraient demandé en vain l'exonération des véhicules de transport et la subvention du transport public urbain comme cela serait le cas dans la plupart des pays, d'où leur décompte de 3000 SOTRAMA en circulation sur un parc de 10'000 et le fait que toujours selon eux, 80% des bus et bennes en circulation appartiennent non pas à des transporteurs privés mais à des fonctionnaires. En lieu et place des escortes militaires, les transporteurs avaient suggéré des patrouilles mobiles (militaires et/ou gendarmes) tous les 50 km le long des routes nationales comme ce serait le cas au Burkina Faso. Les interlocuteurs rapportent que la Banque mondiale était prête à les financer pour 10 millions de fcfa en équipements en laissant le carburant à la charge de l'Etat qui n'aurait pas accepté.

A l'instar de leurs homologues du tourisme et de l'hôtellerie, les transporteurs proposent au CNPM de mener une étude quantitative pour évaluer l'impact de l'insécurité sur le secteur privé.

5.2.3. Secteur minier

Le Conseil national des opérateurs miniers du Mali (CNOM) rapporte qu'il y a une chambre des mines dont les textes sont en relecture aujourd'hui parce que mise sur pied sans les grandes sociétés qui ont compris qu'il ne faut pas laisser le président tout faire tout seul avec la subvention de l'Etat qu'il distribue à qui il veut. Aussi un groupement

de professionnels est-il en gestation à soir le Groupement professionnel du secteur minier du Mali (GPSMM) en tant que syndicat des compagnies minières opérant au Mali. L'impact de l'insécurité sur le secteur minier peut être au ralentissement des investissements dans la prospection et l'exploitation de nouvelles mines. En réalité, le secteur serait beaucoup plus victime de l'orpaillage que de l'extrémisme violent ou du terrorisme, illustré parfaitement par les incidents de Kobada qui ont défrayé la chronique avec une perte estimée de 2.7 milliards fca avec de équipements à peine mis en service brûlés par des orpailleurs. Aussi, les interlocuteurs estiment-ils que "l'orpaillage tue plus de gens que le Nord". Les mesures à prendre consisteraient davantage à sécuriser les sites miniers que ne cessent de squatter les orpailleurs. Mais, nos interlocuteurs précisent que chaque fois qu'ils s'adressent à l'Etat pour sécuriser les sites, ce dernier leur répond qu'il n'a pas autant d'éléments et pour le Nord et pour les sites miniers sauf si vous payez.

Si le secteur prend un coup, il sera difficile de faire revenir les investisseurs. Il faudrait que l'Etat trace des couloirs d'orpaillage alors qu'aujourd'hui, ce sont les compagnies minières elles-mêmes qui donnent ces couloirs aux orpailleurs en lieu et place de l'Etat à qui incombe cette responsabilité.

5.2.4. Secteur des BTP

Les entretiens se sont déroulés avec l'Organisation patronale des entreprises de construction du mali (OPECOM) et la Chambre des experts évaluateurs immobiliers agréés du mali (CEEIAM). La première est non pas un syndicat mais une organisation de chefs d'entreprises dans toutes les régions y compris le Nord pour défendre les intérêts des entreprises tandis que la seconde est une organisation à caractère associatif regroupant ingénieurs et architectes avec au moins 10 ans d'expérience et 2 ans de stage et dont les membres sont des auxiliaires de justice.

Du fait de l'insécurité, des entreprises de BTP ont disparu et celles qui subsistent aurait perdu le tiers de leurs chiffres d'affaires² et ne peuvent plus prendre le risque d'ouvrir plusieurs chantiers à la fois. Les entreprises comme les ouvrages sont des cibles des attaques terroristes, ainsi un ouvrage réalisé à Ansongo par le génie militaire a été détruit par des terroristes. Des chantiers sont à l'arrêt comme la route Gao – Bourem, la plupart des chantiers de Tombouctou et il est de plus en plus difficile de faire venir au Mali des experts étrangers sans compter que certaines entreprises étrangères refusent de venir au Mali même pas à Kayes pour fabriquer et livrer certains matériaux dont ils ont la maîtrise. Les coûts d'intervention dans les zones d'insécurité sont majorés des frais de sécurisation. Ainsi, à partir de Sévaré, l'entrepreneur venu d'ailleurs ne peut utiliser ses propres véhicules mais doit plutôt en louer plus cher auprès des autochtones. De même, des primes de sécurité sont demandées par ses ouvriers à l'instar des fonctionnaires qui ont des primes de zones, ce que les entreprises ont du mal à accepter au motif que "payer des primes de sécurité, c'est admettre qu'elles mettent leurs travailleurs en insécurité".

Un des plus graves impacts de l'insécurité sur le secteur et qui dure dans le temps est, selon nos interlocuteurs, l'arrêt des financements des grands travaux de la part des bailleurs de fonds y compris de la Chine lésine à financer des projets d'infrastructures e.g. "le délai de Taoussa est dépassé alors qu'on n'est qu'à 15% de taux d'exécution faute de financement". Malheureusement, l'Etat ne peut suppléer le départ des bailleurs de fonds dans le financement des grands travaux lesquels contribuaient, avant la crise de 2012 à hauteur de 70% des financements contre 30% aujourd'hui.

Du côté des évaluateurs, ils évoquent les difficultés actuellement à se rendre à Tombouctou et Kidal et cela depuis 5 ans. Dans le même temps les tarifs d'évaluation auraient chuté de moitié alors que leurs charges n'ont pas baissé. Il serait aujourd'hui impossible de procéder à

² Chez les évaluateurs, la perte est estimée à 50% du chiffre d'affaires

des évaluations de forages à Youwarou même pour des cas de contentieux bancaires. Dans un rayon de 15 km autour de Diabali, il est notifié aux évaluateurs qu'ils ne peuvent rester sur place plus de 30 minutes pour faire des évaluations. Même la MINUSMA interdirait certaines zones aux voyageurs à qui du reste elle imposerait un décharge globale de responsabilité liée au voyage, preuve s'il en est qu'elle ne peut garantir la sécurité des gens.

Les entrepreneurs admettent qu'ils ne peuvent prendre des mesures à Bamako pour leurs activités au Nord où selon eux seuls les membres des mouvements armés peuvent faire des forages, lesquels leur demandent de s'en remettre à eux pour leur sécurité, ce qu'ils ne peuvent accepter car ce serait "coopérer avec des terroristes et donc financer des gens qui font du terrorisme". A Tombouctou, un chantier aurait mobilisé 550 militaires en permanence pris en charge par l'Etat-major, malgré tout il y a eu des attaques faisant 2 morts, 10 véhicules volés, 29 camions incendiés, le contingent ayant perdu lui-même 30 hommes. Dans certains cas, des entreprises mettent en place des cellules de sécurisation de leurs chantiers composées d'anciens militaires. Les évaluateurs ne trouvent pas mieux que de renoncer à certaines évaluations trop risquées et qui de toutes les façons ne rapporteraient pas grand-chose. Ils estiment que la sécurisation du pays y compris du centre est de la responsabilité de l'Etat et ne comprennent pas que l'insécurité perdure avec la présence de 50'000 forces armées étrangères présentes sur le territoire.

Le secteur estime que la sécurité est essentielle car "sans sécurité, il n'y a pas de financement de l'économie et réciproquement, il faut donc casser ce cercle vicieux en injectant de l'argent dans les infrastructures car quand la construction marche le pays marche". D'où la nécessité de convaincre les bailleurs de fonds d'aider les professionnels et que les principaux protagonistes du retour de la paix au Mali dont la France et les Nations unies trouvent une solution à l'insécurité et qui malheureusement ne semblent pas bien jouer leurs rôles.

5.2.5. Secteur bancaire

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers (APBEF) estime que les impacts de l'insécurité et de l'extrémisme violent sur le secteur bancaire sont à la fois directs et indirects parce que les banques subissent des pertes directes et se trouvent affectées du fait que les autres secteurs le soient. Directement, les terroristes se sont attaqués à des banques avec enlèvement des coffres-forts surtout à Gao et Kidal et aujourd'hui il n'y a pas une seule banque qui opère dans la région de Kidal. Indirectement, tout secteur affecté influe sur les banques e.g. "ce qui affecte les touristes affecte les banques parce qu'ils voyagent rarement avec du cash, donc le fait que le tourisme soit à terre affecte les banques".

A cause de l'insécurité dans le pays, l'image des banques vis-à-vis des partenaires extérieurs prend un coup. Aussi les opérations avec l'extérieur se sont-elles renchériées e.g. la plupart des correspondants demandent de payer au comptant à cause du risque pays. Le terrorisme et l'extrémisme violent ont affecté les plans de développement des banques en les rendant réticentes à ouvrir de nouvelles agences surtout dans les zones d'insécurité et leurs environs. Les rapatriements de fonds ne peuvent plus se faire par la route au niveau de la BCEAO ou de Bamako mais par voie aérienne avec des fréquences plus réduites et des coûts de sécurisation de fonds plus élevés.

L'APBEF nous a informé qu'elle a remis au CNPM un document qui fait le point de tous les sinistres lequel l'a acheminé à son tour à l'Etat qui n'aurait rien fait à ce jour en ce sens qu'elle n'est pas au courant que des indemnisations aient été faites. En pleine crise, les banques s'étaient repliées du Nord jusqu'à Ségou et portaient une fois par mois à Mopti par avion question de payer les salaires des fonctionnaires et cela aurait duré une année à peu près. Pour la réouverture des agences dans les zones d'insécurité, le secteur privé avait imposé des conditions que l'Etat avait acceptées sans les satisfaire mais les banques ont fini par rouvrir. Maintenant, au niveau de chaque banque, il y a un responsable de sécurité et des plans d'évacuations en cas

d'attaque existent désormais. D'ailleurs à ce propos, un plan de tournées vient d'être fait pour toutes les villes y compris Gao et Tombouctou avec le recours aux entreprises privées de sécurité. Au niveau de la faitière même, il existe une cellule de veille qui demande la fermeture des banques à chaque alerte e.g. Banamba et Niono, même à Bamako il est déjà arrivé qu'elle demande aux banques de fermer plus tôt que prévu comme le 5 avril 2019 lors de la marche à l'appel du Haut conseil islamique pour la démission du premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga.

5.2.6. Secteur agricole

Au titre du secteur agricole, deux organisations faitières ont pu être rencontrées pour entretiens qualitatifs, ce sont la Fédération des exportateurs de bétails et viande du mali (FEBEVIM) et l'Association malienne des exportateurs des produits de la cueillette (AMEPROC). L'impact de l'insécurité sur ce secteur s'est particulièrement illustré dans les activités d'élevage et la culture de certaines spéculations ou de cueillette. Dans le domaine de l'élevage, il y a eu des pertes de bétail avec des fois tueries de bergers aussi bien par des jihadistes, des bandits que par des chasseurs traditionnels voire par des militaires qui les assimilaient à tort ou à raison à des jihadistes. Il nous a été témoigné que "des bergers étaient tués et leur bétail vendu en Mauritanie". Selon ces mêmes témoignages, aujourd'hui comme hier, les bergers sont aux prises avec les agriculteurs, de sorte que depuis un an, il n'y a plus une seule tête de bœuf dans la zone de Macina où l'on enregistre également de nombreux cas de déplacements d'éleveurs, plus de 629 familles, à cause de l'insécurité. Le déplacement du bétail vers des zones plus sûres pose aussi le problème de leur abreuvement à cause de la réglementation de l'utilisation des puits réservés aux humains la journée et aux animaux la nuit.

Dans le sous-secteur de l'agriculture, l'accent est mis par nos interlocuteurs exportateurs de produits de cueillette, sur l'impact très

négalif sur l'exploitation de la gomme arabique particulièrement au Nord et au Centre qui sont des zones de production par excellence. L'insécurité a marqué un coup d'arrêt à la collecte des produits en brousse du fait du dépouillement constant des collecteurs de leurs motos, de leurs sous et de tout autre bien de valeur retrouvé sur eux. Beaucoup de zones d'exploitation ont fini par être abandonnées depuis 2016, comme Hombori, Douentza et Gossi au profit des zones plus à l'ouest comme le cercle de Yélimané qui collecte plus de 30 tonnes par semaine. Dans les zones sous contrôle islamiste, les femmes sont interdites de travail a fortiori sortir pour aller cueillir en brousse de la gomme arabique. Dans d'autres comme les zones de Nara, les autochtones ne veulent déjà pas travailler et empêchent les autres de le faire au motif des risques d'attaques terroristes. Au total, plus de 1500 collecteurs, jeunes et femmes, ont dû abandonner l'activité de collecte de produits de cueillette. A l'insécurité s'ajouterait le mauvais comportement des agents des eaux et forêts qui racketteraient bien d'exploitants forestiers.

Au-delà de la cueillette, il semble que bien d'autres sous-secteurs agricoles ont pâti de l'insécurité avec le manque d'emploi des jeunes ruraux en l'absence de diversification des activités génératrices de revenus. C'est le cas dans la zone agricole de Koro, jadis principal bassin d'approvisionnement en haricot des marchés de Bamako, ou encore de celle de Monimpébougou réputée pour sa production de céréales à destination de Niono et de Ségou. Indirectement aussi, l'impact de l'insécurité sur les activités de transports a rendu difficile l'accès des agriculteurs aux intrants agricoles, à l'acheminement des produits agricoles vers les centres commerciaux.

Pour faire face aux impacts négatifs de l'insécurité, les éleveurs obtiendraient de l'assistance de certaines ONG et partenaires financiers pour le creusement de puits à grand diamètre e.g. 9 de ces puits dans la commune de Diabali. Ils souhaiteraient obtenir de l'Etat des parcelles propres comme peuvent en bénéficier les agriculteurs et les pêcheurs, la réalisation de forages en plein brousse au profit des animaux. Une des mesures phares des opérateurs de la gomme

arabique aura été la plantation de plus de 1000 ha de gommiers arabiques sur fonds carbone. Ceux-ci n'hésitent pas non plus à se replier sur des villages plus sûres pour organiser la cueillette avec les jeunes ruraux et les femmes payés par transfert monétaire via cellulaires

Les interlocuteurs recommandent vivement la réalisation de forages dans les forêts pour les éleveurs et la formation de commissions tripartites (Etat, agriculteurs et éleveurs) de règlement des litiges fonciers et des différends nés de l'exploitation des ressources naturelles et de la terre. A cela s'ajouteraient la formation des éleveurs au secourisme et le financement de projets en leur faveur et pas seulement aux anciens fonctionnaires reconvertis éleveurs au détriment des vrais opérateurs traditionnels.

6. Gouvernance de la sécurité

La gouvernance de la sécurité devient de plus en plus un enjeu majeur de développement en Afrique en général et au Mali en particulier compte tenu de la persistance des graves menaces terroristes et des violences politico-religieuses. Ces menaces pourraient être les conséquences de l'inaction politique, d'un point de vue factuel au sujet des questions de développement (World Bank, 2013). Pour aborder la thématique de la gouvernance, la démocratie et affaires, CIPE a organisé une Conférence en 2018 à Ouagadougou en collaboration avec US-Africa Business Center en présence du Président de la République du Burkina Faso, du ministre chargé du commerce, du Président de la commission de la CEDEAO, du directeur CIPE Afrique et d'autres spécialistes de la sécurité et du milieu des affaires. Ici, l'on passe en revue

La gouvernance sécuritaire passe en revue les politiques publiques de défense et de sécurité, les réponses du secteur privé face à l'insécurité récurrente et le diagnostic stratégique de cette gouvernance sous l'angle du partenariat public-privé et du dialogue public-privé sur la sécurité au Mali.

6.1. Les politiques de défense et de sécurité

A l'instar d'autres pays du Sahel, le Mali fait face à la persistance des conflits armés, ce qui entrave son processus de développement et annihile les efforts de démocratisation et de décentralisation dans le pays. Aussi, en dépit de la signature et de l'entrée en vigueur de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, depuis 2015, la situation sécuritaire reste préoccupante au nord et au centre du Mali. Le pays est sans cesse sous la menace de réseaux terroristes localement implanté avec aujourd'hui des ramifications au Niger et au Burkina Faso voisins, dans lesquels en plus du Tchad, les insurgés de Boko Haram ont étendu leurs zones d'opérations. En conséquence, l'on assiste à l'intensification des déplacements internes de population vers le Sud du pays avec constitution de ghettos humains dans les environs immédiats de Bamako, non sans impact sur les activités économiques des zones qui se voient de leurs autochtones.

C'est dans ces conditions d'extension du terroriste dans la bande sahélo-saharienne qu'est née en juillet 2017 l'Alliance Sahel pour apporter des réponses économiques en plus de celles sécuritaire à la menace extrémiste violente et au terrorisme. Il est ainsi admis que la crise du nord et l'instabilité grandissante au centre sont des problèmes si complexes que la réponse politique ne suffirait à endiguer sans des réponses appropriées aux composantes économiques de ces problèmes. C'est le versant économique du G5 Sahel qui devra davantage travailler à la création de conditions favorables à l'investissement dans la région, tant dans les infrastructures de base que dans la création d'activités génératrices de revenu et d'emploi pour les populations locales. Les pays du Maghreb peuvent y contribuer en investissant dans la région au-delà de la seule commercialisation de leurs produits faits maison surtout que certains de ces pays dont le Maroc cherchent à intégrer l'Union douanière CEDEAO et bénéficier ainsi des facilités commerciales et douanières de cette Union pouvant

ainsi mettre à dure épreuve la compétitivité des entreprises maliennes dont l'efficacité et la productivité en font le maillon faible de la région.

Les politiques de défense et de sécurité du gouvernement du Mali, au-delà des engagements contenus dans l'Accord du G5 Sahel, comprennent l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger de 2015, la Loi d'orientation et de programmation militaire 2015-2019, les conventions de défense ainsi que les missions internationales de stabilisation du pays, depuis 2013. L'Accord d'Alger, signé à Bamako le 15 mai 2015 se fonde sur la lutte contre l'extrémisme violent et l'insécurité en ce sens qu'il énonce dès son premier article deux principes d'engagement y afférents, à savoir (i) le "rejet de la violence comme moyen d'expression politique et recours au dialogue et à la concertation pour le règlement des différends" et (ii) la "lutte contre le terrorisme, le trafic de drogues et les autres formes de criminalité transnationale organisée". Mieux, le chapitre 11 dudit Accord porte exclusivement sur la lutte contre le terrorisme, en ses articles 29 et 30 qui engagent les parties à (i) combattre le terrorisme et ses multiples connexions que sont le crime organisé et le trafic de drogue, y compris à travers les stratégies et mécanismes régionaux existants et (ii) mettre en place, en tant que de besoin, des unités spéciales aux fins de lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Par la Loi n°2015-008/ du 5 mars 2015 portant Loi d'orientation et de programmation militaire (LOPM) pour les années 2015 à 2019, l'Assemblée nationale du Mali a voté à l'unanimité un budget de près de 1231 milliards fcfa, en faveur du renforcement des capacités, de l'équipement adapté aux besoins de défense et de sécurité du Mali. Ce budget sera alloué aux investissements pour 35%, u fonctionnement pour 36% et pour les 29% restants au personnel dont le recrutement de 10'000 militaires. Il représenterait 21% du budget d'Etat (près de 4% du PIB), contre un plafond fixé à 25% par la Banque mondiale. C'est dire combien les dépenses militaires peuvent en période d'insécurité permanente compromettre les investissements productifs et partant

l'avenir des jeunes générations surtout dans un pays non producteur d'équipement militaire et même peu formateur de ses propres soldats.

Tableau 28. Financement de la Loi d'orientation et de programmation militaires 2015-2019 (milliards fcfa)

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Total |
|----------------|------------|------------|------------|------------|------------|--------------|
| Investissement | 117 | 108 | 84 | 79 | 40 | 428 |
| Fonctionnement | 67 | 78 | 82 | 98 | 118 | 443 |
| Personnel | 62 | 66 | 74 | 78 | 80 | 360 |
| Total | 246 | 252 | 240 | 255 | 238 | 1 231 |

Le 16 juillet 2014, le Mali signé un traité de coopération en matière de défense avec la France, avec pour objectif de "concourir à une paix et une sécurité durables sur leur territoire, notamment par la sécurisation des espaces frontaliers et la lutte contre le terrorisme". Ce traité intervient alors même que depuis 2013 la France occupe le septentrion du Mali, interdit aux forces armées maliennes et longtemps inaccessible à l'administration malienne, ce qui enlève au traité un accord d'égalité et donc légitime un peu plus les accords et arrangements que s'octroie l'ancienne puissance coloniale dans son ex-colonie du Mali. Les domaines et formes de coopération, couverts d'un vernis de réciprocité, doivent être compris dans le sens des concessions unilatérales offertes à la France et à ses opérations militaires présentes sur le territoire malien avec une plus forte concentration au nord. Ce sont (i) des échanges de vues et d'informations relatifs aux vulnérabilités, risques et menaces à la sécurité, (ii) l'organisation, l'équipement et l'entraînement des forces de défense et de sécurité, (iii) l'organisation de transits, de stationnements et d'escales aériennes, (iv) la mise en œuvre d'actions de formation et de soutien technique, et la mise à disposition de coopérateurs militaires techniques français, (v) la formation d'élèves et de stagiaires maliens dans les écoles de formation militaires françaises ou soutenues par la France, (v) toute autre activité convenue d'accord-parties. La matérialisation, mais pas seulement, de cette convention est la présence de la force française Barkhane sur le sol malien. Celle-ci fait suite, depuis le 1^{er} août 2014, à l'opération Serval déclenchée elle le 11 janvier 2013. Barkhane étend sa mission (i) à l'appui des forces

armées de l'ensemble de pays de la bande sahélo-saharienne, (ii) au renforcement de la coordination des moyens militaires internationaux y compris ceux sous contrôle onusien, (iii) à la lutte contre la reconstitution de zones refuges terroristes dans la région.

En plus de Barkhane, opère sur le territoire national la force armée onusienne, MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) conformément à la résolution 2100 du Conseil de sécurité des Nations unies du 25 avril 2013. Celle-ci fait suite à la MISMA (Mission internationale de soutien au Mali) qui a opéré de juillet 2012 à juillet 2013 sous conduite de l'UA (Union africaine), elle-même opérant initialement sous l'égide de la CEDEAO en tant que mission de cette organisation régionale (MICEMA). Le mandat de la MINUSMA a été successivement prolongé de 2014 à 2018 sur base annuelle, le dernier prolongement datant du 28 juin 2018. Une partie importante dudit mandat tourne autour de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger, entre autres (i) la mise en œuvre des dispositions politiques et sécuritaires, notamment les réformes politiques et institutionnelles contenues dans l'Accord, (ii) le cessez-le-feu, le cantonnement, le DDR (désarmement, démobilisation et réintégration des groupes armés et le redéploiement progressif des forces de défense et de sécurité maliennes, (iii) la mise en œuvre des mesures de réconciliation et de justice de l'Accord. A ces missions fondamentales, s'ajoutent des missions plus ou moins transversales dont l'assistance technique et logistique à la tenue d'élections locales inclusives, libres, équitables et transparentes, la protection des droits humains notamment en faveur des femmes et des enfants touchés par les conflits armés. Une troisième catégorie des missions de la MINUSMA est relative à la protection de son propre personnel et de l'ensemble des agents des Nations unies présents sur le territoire ainsi qu'à la préservation des installations et équipements.

Les accords et arrangements spécifiques avec l'Union européenne ont permis la mise en œuvre de deux missions européennes en faveur de la défense et de la sécurité. Ce sont la Mission européenne de formation

de l'armée malienne (EUTM Mali – European Union Training Mission in Mali) lancée le 18 février 2013 et le Service européen pour l'action extérieure (EUCAP – European Union Training Mission in Mali) du 15 avril 2014. La première vise à (i) appuyer la formation des forces armées maliennes, (ii) fournir des formations et conseils pour le commandement, le contrôle, la chaîne logistique et les ressources humaines, (iii) apporter une formation en matière de droit international humanitaire, de protection des civils et de droits de l'homme. La seconde se fixe pour objectifs de (i) améliorer l'efficacité opérationnelle des forces de sécurité, (ii) rétablir les chaînes hiérarchiques en matière de sécurité, (iii) renforcer le rôle des autorités judiciaires et administratives en matière de gestion et de contrôle de leurs missions, (iv) faciliter le redéploiement desdites autorités vers le nord du pays.

Les politiques de défense et de sécurité touchent également la sphère économique tant de la part des pouvoirs publics que surtout des entreprises directement concernées par les menaces sécuritaires. Ce sont des dispositifs organisationnels, techniques, électriques et électroniques au niveau de l'entreprise. Ces mesures s'appuient sur le postulat selon lequel il importe d'abord de rechercher les causes d'un incident avant de chercher des solutions or lesdites causes ne résideraient pas toujours dans le dysfonctionnement du dispositif sécuritaire mais bien dans l'absence de mesures préventives au sein de l'entreprise. De telles mesures préventives sont très variées et dépendent des types d'entreprises et de la nature des risques et menaces sécuritaires auxquelles telle ou telle entreprise peut faire face. Néanmoins, les plus en vue comprennent (i) la sensibilisation et l'entraînement des travailleurs, (ii) l'affichage de numéros de téléphone importants en cas d'incident, (iii) le contrôle de qualité des produits, en vue de repérer des manipulations de nature terroriste ou extrémiste, (iv) le lieu de travail respire l'ordre et un aménagement clair (bonne vue d'ensemble, éclairage des endroits obscurs) de sorte qu'il soit facile de remarquer tout visiteur suspect. Dans le cas spécifique d'une menace d'alerte à la bombe, un certain nombre de règles sont à observer (Neven), (i) rester calme, (ii) obtenir un

maximum d'information de l'appelant et garder la ligne, (iii) transmettre immédiatement l'alerte au responsable de sécurité de l'entreprise et prévenir la police, (iv) ne toucher aucun colis suspect, (v) utiliser une checklist afin de n'oublier aucune action, (vi) ne jamais rester devant une fenêtre ou porte vitrée, (vii) ne pas bloquer des issues de secours, (viii) prévoir préalablement un endroit où le personnel peut se rassembler en cas d'évacuation.

Toutes ces mesures et l'ensemble de politiques publiques de défense et de sécurité ne valent aussi que par la bonne gouvernance garantissant aux citoyens la sécurité et protégeant les plus vulnérables avec des opportunités d'emploi et d'épanouissement à la jeunesse. Cette bonne gouvernance suppose la reddition des comptes, la transparence et un dialogue permanent ouvert aux acteurs de la vie sociopolitique (Bouda, 2018). C'est elle qui peut garantir la liberté individuelle indispensable au développement économique et social, à la croissance économique, à la stabilité politique et à la sécurité. Ce qui a pu amener des auteurs maliens (Traoré, 2013), a suggéré des pistes de refondation de la démocratie au Mali, entre autres (i) la suppression du poste de premier ministre, (ii) la réduction du nombre d'institutions de la République en supprimant le HCC, le CESC et la Médiature, (iii) la révision de la constitution pour faire des langues nationales des langues officielles au même titre que le français, (iv) la suppression du BVG et le renforcement de l'indépendance et des prérogatives du Contrôle général des services publics, (v) l'institution d'un seuil au-dessous duquel le vote est annulé et repris, (vi) la suppression du financement public des partis politiques, (vii) la suppression de la multitude de structures intervenant dans le processus électoral (DGE, CENI, Cour constitutionnelle, administration territoriale, etc.) et la réduction des coûts des élections.

6.2. Les réponses du secteur privé

Les pouvoirs publics et le secteur privé doivent conjuguer leurs efforts pour assurer au pays et à l'économie un climat de sécurité favorable à

la croissance et au développement. Au préalable, ils doivent faire de l'extrémisme violent et de l'insécurité une préoccupation majeure dans le pays et dans la région sahélienne. Leur contribution respective peut être limitée par leurs propres contraintes, qu'elles soient structurelles ou conjoncturelles. Les premiers font face à d'importantes limitations de ressources publiques face à d'énormes besoins socioéconomiques à satisfaire presque en urgence. Le second est confronté à la faiblesse de sa représentativité dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques faisant que l'entreprise participe peu à la réglementation des affaires, aux discussions sur la fiscalité, la libre circulation des biens et des services sans parler des politiques macroéconomiques, politiques et du marché du travail.

Dès lors que les entreprises font de l'insécurité une des plus importantes menaces pour la prospérité de leurs affaires, il importe de leur donner la parole pour leurs perceptions des facteurs de radicalisation, de l'extrémisme violent et de l'insécurité, les faire participer à la prévention et à la lutte contre le terrorisme. Aussi, le forum régional de CIPE à Ouagadougou ainsi que son atelier préparatoire de Bamako ont-ils préconisé quatre axes stratégiques de collaboration publique-privée pour contenir l'extrémisme violent et l'insécurité. Ils consistent à (i) former une coalition, même informelle, du secteur privé agissant au nom des entreprises, (ii) documenter l'insécurité, dans le pays et dans la bande sahélo-saharienne en vue de formuler un vrai agenda de sécurité nationale et régionale, (iii) promouvoir, dans un dialogue politique fécond, la collaboration publique-privée en vue d'améliorer la situation sécurité dans le pays et dans la région, (iv) prolonger à l'international le dialogue politique dans des foras comme ceux de CIPE, de l'UA, de l'UE et des Nations unies.

Au niveau propre de l'entreprise, il importe qu'un certain nombre de mesures préventives soient prises afin de réduire et d'éviter les risques d'extrémisme violent ou d'insécurité, qu'il s'agisse de mesures internes ou de partenariat avec des organismes susceptibles de donner des avis d'experts. Ce qui serait incompréhensible serait la stratégie de ne rien

faire alors même que les risques terroristes ou d'autres actes violents sont bien réels. Chaque entreprise, qu'elle soit industrielle, agricole ou de service, doit être outillée de sorte à pouvoir détecter ou reconnaître des signes de colis suspect, de lettre piégée ou de véhicule suspect. De tels signes comprennent (Neven), entre autres, des formes bizarres ou des poids inhabituels, la présence de tâches de graisse ou de décoration, des odeurs suspectes, des titres de destinataires erronés, des mentions suspectes ou indéchiffrables, etc.

6.3. Diagnostic stratégique de la gouvernance sécuritaire

Le diagnostic stratégique de la gouvernance sécuritaire est celui du partenariat public-privé sur la sécurité et du cadre de dialogue entre les pouvoirs publics et le secteur privé toujours sur la sécurité. Il est rendu nécessaire par la recrudescence du radicalisme religieux, du terrorisme et d'autres formes d'extrémisme violent et d'insécurité. Une telle recrudescence en rajoute au sous-développement des pays concernés comme le Mali. Le diagnostic comme par une bonne appréciation des causes de cette situation délétère. On y distingue (i) des facteurs économiques comme l'exclusion sociale surtout des jeunes dont une frange importante peut n'être ni à l'école, ni en emploi, ni en formation, (ii) des facteurs politiques dont "la disparition des utopies dans nos sociétés et le rôle de l'islam radical dans la fabrication d'une nouvelle utopie transnationale" (Khsrokhavar et al, 2016), (iii) des facteurs dits de réseaux "qui affaiblissent le rôle des personnalités et donnent naissance à des groupes radicaux sans hiérarchie, et non un phénomène individuel qui naît de manière spontanée de la fréquentation d'Internet", (iv) des facteurs démographiques tels que le séjour à l'étranger où sévit le jihad et autre guerre civile au cours duquel de jeunes gens apprennent, à côté de leur endoctrinement idéologique, "à manier des armes, à fabriquer des explosifs, et surtout à tuer sans état d'âme et à se sacrifier", (v) la dimension irrationnelle du jihadisme et d'autres formes d'extrémisme violent.

6.3.1. Diagnostic stratégique du partenariat public-privé sur la sécurité

La prévention et la lutte contre le terrorisme comme contre toute autre forme d'insécurité s'appuie aussi sur une bonne collaboration entre les secteurs public et privé. Aussi, importe-t-il de développer des canaux d'information permettant l'échange de messages pertinents entre eux. Au-delà de ces échanges d'information, il faut mettre en œuvre tout un autre ensemble d'activités de partenariat public-privé (PPP) tel que (i) l'établissement de coalitions des organisations du secteur privé, (ii) l'élaboration de documents de politique nationale de développement, et son prolongement au niveau régional, (iii) le plaidoyer de ces documents tant au niveau national qu'à celui du G5 Sahel, voire au niveau d'acteurs appropriés en Europe, Afrique et ailleurs. Chacune de ces activités doit être menée à terme, ce qui suppose des services techniques publics non seulement capables de mettre en œuvre et d'évaluer des projets PPP mais aussi d'assurer la qualité et le suivi des contrats de concessions.

De par sa situation de pivot géographique, le Mali doit développer des infrastructures qui sont des domaines de prédilection du PPP. A long terme, le secteur privé malien souhaiterait (CNPM, 2018) voir se réaliser à travers le PPP un chemin de fer Nouakchott – Ségou et que le pays devienne dans les 0-15 prochaines années un pays de logistique. S'il n'y a pas de consommateurs au Mali, il faut dans un premier temps promouvoir l'exportation, accroître par la production et ensuite distribuer davantage de salaires et ainsi créer une classe locale de consommateurs et ravitailler ce nouveau marché local émergent et rapidement dynamique.

Il faut noter que le PPP n'est pas un concept nouveau au Mali. En effet, il y a eu une série d'ateliers qui ont préconisé ce modèle de financements de l'économie malienne à commencer par les Etats généraux sur le commerce et l'industrie en 1991, puis la table ronde de 1996 sur le secteur privé qui recommandait un cadre permanent de

dialogue public-privé, ensuite les rencontres annuelles, depuis 2003 entre le secteur privé et le Conseil présidentiel pour l'investissement et enfin, depuis 2011, la loi d'orientation du secteur privé ainsi que celle créant le Conseil supérieur du secteur privé.

6.3.2. Analyse du cadre de dialogue public-privé sur la sécurité

Le développement du secteur privé est contrarié au Mali par un environnement juridique et réglementaire des entreprises peu favorable parce que marqué par la lourdeur des réglementations, la complexité des procédures administratives de création d'entreprise et une certaine opacité de l'évaluation de l'impôt sur les affaires. Ces questions doivent être adressées dans le cadre du dialogue public-privé, ce d'autant plus que les entreprises devront maintenant faire face aux nouveaux risques d'extrémisme violent et d'insécurité. Ces risques doivent être évalués, tant au niveau des entreprises et de leurs organisations professionnelles que de la part des pouvoirs publics en appui au secteur privé. En clair, il faut "identifier les menaces les plus susceptibles de viser l'entreprise, le risque de survenance d'une telle menace et les impacts possibles sur l'entreprise" et "créer un tableau comparatif de la gravité des dommages éventuels et de la probabilité de survenance de telles risques (Neven). Cet auteur dresse tout un ensemble de mesures d'évaluation, pour une entreprise, du risque de subir un acte terroriste ou de tout autre acte de nature similaire. Cela va de l'analyse critique du contexte géopolitique prenant en compte le rayonnement des entreprises auprès de certains groupements extrémistes à la consultation d'experts en matière de prévention, de protection et de sécurité, en passant par la vérification des plans de crise et de listes d'infrastructures critiques à la disposition des entreprises sans oublier l'examen des interactions internes entre le personnel, les partenaires commerciaux, les fournisseurs et les clients, dont certains pourraient être la cible de groupements extrémistes.

Ces analyses doivent se poursuivre au niveau régionale où le secteur privé ne doit pas seulement privilégier la protection contre les

importations des partenaires commerciaux régionaux mais aussi exporter dans la zone d'intégration. Sans doute qu'à ce niveau il faut une coalition régionale du secteur privé, à l'instar de la coalition des forces de défense et de sécurité et de la communauté internationale dans le cadre de l'Alliance Sahel. Cette coalition et une des conditions sine qua non de développement économique et social sans lequel les problèmes d'extrémisme violent et d'insécurité trouveront difficilement de solutions durables.

7. Recommandations sur le partenariat public-privé contre l'extrémisme violent

Si l'insécurité et le sous-développement peuvent se nourrir l'un de l'autre, il importe de s'attaquer pas seulement aux organisations terroristes mais aussi de résoudre les graves problèmes économiques existants et aggravés par l'insécurité. Du reste, il est démontré que les programmes de développement économique ont une certaine efficacité dans la lutte contre l'extrémisme violent et l'insécurité. Sans pour autant baisser la garde en ce qui concerne les moyens de dissuasion militaires et sécuritaires, il faut s'attaquer aux questions de diversification de l'économie, à la compétitivité des entreprises et à la prise en charge des impacts de la difficile situation sécuritaire que vit le pays depuis 2012. Cela participe aussi de l'élimination des causes de l'extrémisme violent et de l'insécurité. La diversification de l'économie, notamment par l'industrialisation dans notre cas, réduit sensiblement l'effet économique de l'insécurité puisqu'il a été montré que le terrorisme n'a pas d'effet significatif sur les économies les plus diversifiées et les plus à même de procéder rapidement à des réallocations de ressources. Par contre, "au sein d'une économie peu diversifiée, une attaque terroriste centrée sur un des rares piliers de l'économie va exercer des effets profonds et durables sur le bien-être" (Thelen, 2016). L'expérience des pays développés montre également que les politiques monétaires peuvent être mises à contribution pour atténuer les effets d'actes terroristes comme l'abaissement des taux

directeurs des banques centrales suite à des attentats terroristes pour amplifier le crédit à l'économie en vue des réparations, des investissements nouveaux et des mesures préventives.

A des défis économiques à relever s'ajoutent des défis sociaux et de gouvernance pour faire face aux impacts négatifs de l'insécurité, tels que (i) rapprocher la justice et le droit coutumier surtout en matière de règlement des conflits dits intercommunautaires pour la restauration de la paix et du vivre ensemble, (ii) restaurer l'équité entre les communautés, (iii) créer des emplois pour les jeunes, (iv) renforcer et dynamiser de façon inclusive a décentralisation et la régionalisation, etc.

Le secteur privé et plus précisément les entreprises doivent adopter des mesures préventives de lutte contre les effets néfastes d'actes extrémistes et terroristes. Elles permettront (i) de limiter significativement la perception d'insécurité que peuvent avoir le personnel, les actionnaires, les clients et les fournisseurs, (ii) d'éviter aux entreprises de réagir de façon disproportionnée aux attaques lorsqu'elles surviennent, toutes choses pouvant perturber sérieusement les conditions de travail et accroître excessivement les coûts des moyens de sécurisation. Les mesures proprement de prévention sont d'ordre organisationnel, architectonique (relativement au bâtiment), électronique (les systèmes d'alarme et de caméra), personnel ou encore intégrant le meilleur usage des TIC (protection des données de l'entreprise, programmes anti-virus, etc.). Elles s'appliqueront à la plupart des formes de criminalité y compris le terrorisme.

Toutes ces actions auront davantage d'impacts si elles s'opéraient dans une cadre de partenariat public-privé, les pouvoirs publics dans leur rôle de sécurisation et de pacification du pays, le secteur privé dans l'investissement productif et prenant en compte les risques sécuritaires, les deux conjuguant leurs efforts dans des actions concertées de lutte contre l'extrémisme violent. Ce partenariat passe par le renforcement du dialogue et des capacités des acteurs en matière de plaidoyer et de dialogue. Il vise prioritairement à limiter les

incidences de l'extrémisme violent et de l'insécurité sur le secteur privé, à renforcer sa résilience et à le faire participer davantage à la gouvernance sécuritaire.

Annexes

Annexe 1. Liste des personnes rencontrées en focus groupes

| Date | Organisation | Prénom et nom | Structure | Téléphone | Email |
|---------------|--------------|----------------------------|-------------------------|-------------|--|
| 11 avril 2019 | FNIHM | Moussa Baga Samaké | Président | 78 11 35 45 | samakemoussab60@yahoo.fr |
| | | Havoye Baby | Voce présidente | 66 80 38 02 | |
| | | Penda N'Diaye | S.adj. Conflits | 66 74 83 01 | pendamargot.ndiaye@gmail.com |
| | | Yamadou Diallo | Secrétaire général | 66 75 96 78 | hotelkhasso@yahoo.fr |
| 11 avril 2019 | SET | Mme Sylla Astan Traoré | Secrétaire permanent | 74 41 17 52 | fnihm12@yahoo.fr |
| | | Issa Diallo | PDG Africa Tours Trans | 76 33 25 84 | dialloafricatourstrans@yahoo.fr |
| | | Ahmadou Traoré | | 76 44 47 47 | aoundegroupe1@yahoo.fr |
| | | Ibrahim Malla | | 76 75 54 86 | malleibrahim77@gmail.com |
| 12 avril 2019 | OPECOM | Ousmane Coulibaly | | 66 71 06 01 | |
| | | Sory Ibrahim Diallo | | 76 45 98 11 | |
| | | Boubacar H Diallo | OPECOM | 66 73 74 41 | bhdiallo@yahoo.fr |
| | | Zhong Lankun | COVEC Mali | 83 16 18 18 | |
| 12 avril 2019 | CEEIM | Bouba Y Maïga | Secrétaire général | 76 49 70 65 | opecom_mali@yahoo.fr |
| | | Mahamane Gassamba | Secrétaire permanent | 76 31 40 02 | opecom_mali@yahoo.fr |
| | | Mahamadou Sacko | SATOM | 75 99 42 63 | mahamadou.sacko@sotuci-onstruction.com |
| | | Raymond Orts Brotons | SOMAFREC | 76 95 78 06 | contact@somafrec.com |
| 12 avril 2019 | CEEIM | Idrissa K Doumbia | Président | 66 83 92 04 | doumbiaidrissa138@gmail.com |
| | | Abdoulaye Guindo | Secrétaire général OICM | 66 73 92 89 | guindo.abdoulaye@yahoo.fr |
| | | Mahamadou Konaté | CEEIM | 79 13 00 07 | mahamadou_konate@yahoo.fr |
| 15 avril 2019 | CNOM | Sékou Konaté | African Gold Group Mali | 66 74 20 85 | sekoukonate@hotmail.fr |
| | | Mama Landouré | Géologue AGGM | 20 29 98 75 | |
| 16 avril 2019 | AMEPROC | Issa Sikamory Kéïta | Président | 66 84 70 15 | keitaisafr@yahoo.fr |
| | | Tidiane Koita | SKF | 66 73 51 16 | skfsarl@yahoo.fr |
| | | Oumarou Soumaré | SOPEPAM | 73 19 14 14 | sodepam.soumare@gmail.com |
| 17 avril 2019 | APBEF | Boubacar Thiam | Directeur exécutif | 66 74 86 13 | carbabou@yahoo.fr |
| | | Mary Bah | 1er assistant | 96 09 82 00 | bahmary2002@yahoo.fr |
| | | Amadou Diallo | 2nd assistant | 66 04 65 95 | adiallo@apbefmali.org |
| 17 avril 2019 | AMAVT | Mme Cissé Fatimata Kouyaté | Présidente | 76 05 89 25 | inalobo@yahoo.fr |
| | | Amadou Maïga | Tam voyage | 66 71 37 24 | amaiga041@gmail.com |
| 18 avril 2019 | FEBEVIM | Zoumana Coulibaly | Assistant administratif | 76 77 17 71 | febevim@gmail.com |
| | | Ibrahim Diallo dit Djoro | Membre | | |
| | | Sory Coulibaly | SYNEMAB | 66 71 40 94 | |
| | | Ibrahim Bah | membre | 71 90 22 10 | |
| | | Zachariah Entz | Worl Renew | 79 19 34 09 | |

Bibliographies

Africa regional: Promoting public-private collaboration to counter violent extremism and promote security in the Sahel

Don Mello Ahoua (2014), Impact des conflits et des menaces sécuritaires sur le développement en Afrique, Colloque régional du 4 au 5 avril 2014, Cotonou – Bénin

BAD (2011), Le développement du secteur privé comme moteur du développement économique en Afrique, Rapport sur le développement en Afrique,

Joël Bouda (2018), Gouvernance démocratique et affaires: Une initiative mondiale lancée à Ouagadougou, Conférence sur "Gouvernance, démocratie et affaires" – Renforcer la voix des entreprises pour soutenir la démocratie et la gouvernance, Ouagadougou, 16-17 février

François Bourguignon (2006), Stabilité, sécurité et développement: une introduction, Revue d'économie du développement 2006/4 (vol. 14) pp. 5-19

Abdoulaye Casoweh (2017), Secteur privé en Afrique subsaharienne – A quand la pole position? 4 avril

Centre pour le dialogue humanitaire (2016), Radicalisation, violence et (in)sécurité – Ce que disent 800 sahéliens, Résumé exécutif Etudes des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sahel

Anne Châteauneuf-Malclès (2015), Regards sur le terrorisme – Que nous disent les économistes, les sociologues et les politistes?

CNPM, Baromètre de conjoncture des entreprises du Mali, 2015, 2016, 2017, 2018

CNPM (2018), Face aux tentatives d'adhésion à la CEDEAO des pays du Maghreb, comment renforcer la compétitivité des entreprises maliennes, Journée de l'entreprise, 2^{ème} édition, Bamako, 26 – 27 avril 2018

Cheick Tidiane Dieye (2016), Développement du secteur privé en Afrique – Programme d'assistance technique "Renforcement des ressources humaines des pays d'Afrique subsaharienne en matière de développement du secteur privé", séminaire préparatoire de Dakar, 15-17 novembre 2016

Isaie Dougnon (), Conflictualité locale et demande de justice au Mali

Free Afrik (2018), Soutenir le dialogue économique au Burkina Faso – Renforcer la voix du secteur privé pour le renouveau économique, janvier

INSTAT (2018), Comptes économiques du Mali

Farhad Khosrokhavar, Anne Châteauneuf-Malclès (2016), La sociologie de la radicalisation – Entretien avec Farhad Khosrokhavar

MSPC (2018), Liste des incidents sécuritaires survenus entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 septembre 2018

Daniel Mirza (2015), Le coût du terrorisme, session "Argent et terrorisme", JECO2015

Issa N'Diaye (2018), Pour une nouvelle lutte de libération nationale, mai

Sara Neven (), Terrorisme et extrémisme – Les mesures de protection que les entreprises peuvent prendre

Presse (2018), Gouvernance, démocratie et affaires, Conférence de Ouagadougou, 16-17 janvier

MSPC (2018), Liste des incidents sécuritaires survenus entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 septembre 2018

République du Mali (2015), Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger

République du Mali (2015), Loi n°2015-008/ du 5 mars 2015 portant Loi d'orientation et de programmation militaire pour les années 2015 à 2019

Guy Standing (2005), Afrique: l'insécurité aggrave la pauvreté

Carlo Thelen (2016), Terrorisme: quel impact sur l'activité socioéconomique

Aly Tounkara (2017), Hiérarchisation ethnique et extrémisme violent au centre du Mali – Vers une nouvelle rébellion dans un contexte d'insécurité généralisée

Amadou Seydou Traoré (2013), La situation du Mali d'aujourd'hui, 8 octobre

La vie économique (2005), L'impact économique du terrorisme, Revue de politique économique 11-2005

The World Bank (2013), Madagascar: Comptabiliser les coûts élevés de l'impasse politique, Etude de la Banque mondiale sur l'impact de la crise à Madagascar, juin